

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI DE 3^{IÈME} CYCLE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
ANOUCHE HANDOYAN

PROGRAMME POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION DANS
LES ÉCOLES SECONDAIRES DE FILLES PRÉSENTANT UN TROUBLE DU
COMPORTEMENT

FÉVRIER 2008

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Remerciements.....	iii
Introduction.....	1
Chapitre 1: Qu'est-ce que l'intimidation.....	5
Définition de l'intimidation.....	6
Exemples de comportement d'intimidation.....	9
Prévalence.....	11
L'intimidé.....	11
L'intimidateur.....	12
Le rôle de la société.....	12
Chapitre 2 : L'intimidation dans le milieu scolaire (entre garçons et entre garçons et filles).....	14
Définition de l'intimidation.....	16
Exemples de comportement d'intimidation.....	18
Prévalence.....	19
Les mythes concernant l'intimidation.....	22
L'intimidé.....	23
L'intimidateur.....	32
Le rôle des pairs, de la famille et de l'école dans le phénomène de l'intimidation.....	37
Chapitre 3 : L'intimidation chez les filles.....	41
Définition de l'intimidation.....	42
Exemples de comportement d'intimidation.....	46
Prévalence.....	47
Chapitre 4 : Programme existant portant sur la prévention et la résolution du phénomène de l'intimidation dans les écoles.....	49
Programme d'Olweus.....	50
Intentions.....	50
Stratégies utilisées.....	52
Programme de Helen Cowie.....	54
Intentions.....	54
Stratégies utilisées.....	56
Chapitre 5 : Programme pour prévenir et contrer l'intimidation au secondaire chez les filles présentant des troubles de comportement	59
Le milieu.....	60
Le programme.....	61
Intentions.....	62
Prévenir l'intimidation.....	62
Contrer l'intimidation.....	65
Stratégies utilisées.....	67
Prévenir l'intimidation.....	67
Contrer l'intimidation.....	70
Chapitre 6 : Conclusion.....	76

Remerciements

D'abord je voudrais remercier, mon directeur d'essai, Monsieur René Marineau, qui m'a permis de réaliser ce travail en toute confiance et qui m'a offert un support et un suivi tout au long de ces deux dernières années. Je suis également reconnaissante envers l'Université du Québec à Trois-Rivières qui m'a permis d'écrire cet essai sur un thème qui me tient beaucoup à cœur. Enfin, je veux remercier mes parents, qui m'ont soutenue tout au long de mon parcours et qui m'ont encouragée à poursuivre même dans les moments difficiles. Également, un merci particulier à mon conjoint et à mon frère qui m'ont donné le courage d'aller au bout de mes rêves.

Introduction

L'intimidation est un phénomène qui existe un peu partout dans notre société. Que ce soit dans nos écoles ou dans notre milieu de travail, elle revêt plusieurs formes : passant d'un simple regard déplacé à une menace verbale ou à une agression physique, elle fait partie de notre vie quotidienne. Les canadiens s'inquiètent de plus en plus de la sécurité et du bien-être de leurs enfants dans les écoles. Trop d'enfants sont victimes d'intimidation dans les cours d'école, sur les terrains de jeu et dans les autobus. Elle est présente partout. Que ce soit dans les petites écoles de quartier, les polyvalentes, les écoles privées ou les écoles publiques des actes d'intimidations sont commis à longueur d'année. Ces actes peuvent subvenir dans des lieux supervisés par des adultes ou dans des lieux moins structurés. Au cours des dernières années, des événements, comme la tuerie à l'école Columbine ou tout récemment, la fusillade au Collège Dawson de Montréal, nous ont amenés à réfléchir aux conséquences de ce phénomène et aux stratégies pour prévenir et contrer les actes d'intimidation entre jeunes.

L'internat de l'auteure s'étant déroulé dans une école secondaire où l'on ne retrouve que des filles présentant un trouble grave du comportement, elle a pu observer des actes d'intimidation perpétrés quotidiennement de façon subtile et sournoise. Ces comportements sont souvent passés sous silence et peu d'interventions sont effectuées lorsqu'ils se produisent. Cet essai a pour intention de proposer un programme ayant pour objectif de prévenir et contrer l'intimidation au niveau secondaire. Dans le premier

chapitre, l'auteure traitera de l'intimidation en général. Sa définition ainsi que des exemples de comportements qu'il est possible d'observer dans la vie quotidienne seront présentés. Quelques statistiques seront données concernant la prévalence de ce phénomène. L'auteure présentera les principales caractéristiques de la victime d'intimidation et de l'intimidateur. Pour conclure ce chapitre, une réflexion portant sur le rôle de la société face à l'intimidation sera présentée.

Le deuxième chapitre traitera de l'intimidation dans le milieu scolaire. On y retrouvera une définition, des exemples de ces comportements que l'on retrouve dans les écoles, des statistiques liées à la prévalence de ce phénomène ainsi que les mythes concernant l'intimidation. Par la suite, l'auteure présentera un portrait de l'élève intimidé et celui d'un élève intimidateur. Pour conclure ce chapitre, une réflexion portant sur le rôle des pairs, le rôle de la famille ainsi que sur celui de l'école dans le phénomène de l'intimidation à l'école sera présentée.

Le troisième chapitre traitera de l'intimidation chez les filles. On y retrouvera une définition de l'intimidation « féminine », des exemples de ces comportements présents chez les filles ainsi que des statistiques liées à la prévalence de ce phénomène dans le milieu scolaire.

Le quatrième chapitre présentera deux programmes existants portant sur la prévention et la résolution du phénomène de l'intimidation dans les écoles. Il s'agit des programmes élaborés par Olweus et par Cowie. Les intentions de ces deux programmes ainsi que les

stratégies utilisées pour prévenir et contrer l'intimidation dans le milieu scolaire seront abordées.

Le cinquième chapitre sera consacré à la présentation du programme que l'auteure a mis sur pied à l'aide des informations retrouvées dans la littérature actuelle et en se basant sur les travaux de certains psychologues travaillant dans le milieu scolaire et les modèles existants. Le but du programme est de prévenir et de contrer l'intimidation au secondaire chez les filles présentant des troubles de comportement. Le milieu scolaire pour lequel le programme a été mis sur pied et où l'on désire l'implanter sera présenté. Puis les intentions et les stratégies utilisées dans le programme seront exposées. Le programme est conçu pour que chaque intervenant (la direction, les enseignants, les éducateurs et le psychologue) ait son rôle à jouer pour prévenir et contrer l'intimidation dans son école.

Pour conclure, dans le sixième chapitre, l'auteur proposera certaines stratégies à utiliser pour l'évaluation du programme ainsi qu'une réflexion sur l'essai dans le cadre du programme de doctorat en psychologie.

Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'intimidation

Le chapitre qui suit traitera des différentes définitions de l'intimidation retrouvées dans la littérature. Nous serons en mesure de constater certains points communs aux définitions ainsi que certaines divergences. Il nous sera possible de mettre ces éléments en commun pour former notre propre définition. Quelques exemples de comportements d'intimidation que l'on peut retrouver dans nos milieux de travail seront donnés ainsi que quelques statistiques sur la prévalence de ce phénomène. Par la suite, nous aborderons les conséquences d'être victime d'intimidation et les caractéristiques d'un individu intimidateur. Pour terminer le chapitre, nous discuterons du rôle de la société dans le phénomène de l'intimidation.

Définition de l'intimidation

Lorsque qu'il est question d'intimidation, les gens pensent souvent à celle qui survient dans les écoles. Par contre, l'intimidation est un phénomène que l'on retrouve aussi chez les adultes et qui empoisonne les vies quotidiennes. Selon le Bulletin des membres du Conseil Canadien de la sécurité de septembre 2000 :

En 1999, l'Organisation mondiale du travail (OIT) a fait paraître un rapport traitant de la violence en milieu de travail, rapport qui soulignait que cette violence physique et émotionnelle était l'un des plus graves problèmes avec lesquels les milieux de travail sont aux prises en ce nouveau millénaire.(p.7)

Vignette 1

Anne, 30 ans, travaille dans un bureau de comptable depuis 1 an. Elle est une employée compétente et dévouée qui travaille souvent des heures supplémentaires. Elle est bien aimée par ses collègues, mais depuis 2 mois elle est en conflit avec son superviseur. Malgré le bon travail effectué par Anne, son superviseur a toujours un commentaire négatif ainsi que des critiques injustifiées à émettre sur son travail. Il lui demande souvent de faire des heures supplémentaires ce que fait Anne sans argumenter. De plus lorsqu'ils se retrouvent en réunion d'équipe, son superviseur ignore complètement ses suggestions et va même jusqu'à l'humilier devant ses collègues. Anne est désespérée, elle ne sait plus quoi faire pour régler cette situation. Elle commence à se questionner sur sa compétence professionnelle.

Voici un exemple d'un acte d'intimidation perpétré dans un milieu de travail entre deux adultes. Dans les définitions qui suivent, il sera possible d'identifier des aspects contenus dans la vignette.

Selon le dictionnaire Le petit Larousse illustré (2005), l'intimidation est « l'action d'intimider. Menace, pression. Agir par intimidation. Inspirer de la crainte, de la peur à quelqu'un. Faire perdre son assurance à quelqu'un, remplir de gêne, de timidité » (p.592).

De plus, d'après Olweus (1993), « une personne est intimidée lorsqu'elle est exposée, de façon répétitive, à des actions négatives de la part d'un ou de plusieurs individus » (p.9).

Il doit y avoir eu une répétition d'incidents, de gestes ou de paroles d'intimidation envers l'intimidé. Il y a intimidation que lorsqu'il existe un déséquilibre dans le rapport de force entre deux individus et ce déséquilibre est ressenti par la personne intimidée. Olweus

vient ajouter une composante intéressante à la définition de l'intimidation en précisant que les actions négatives contre une personne doivent être faites de façon répétée afin d'être considérées comme des actes d'intimidation.

Une définition récente donnée par les chercheurs Einarsen, Hoel, Zapf et Cooper (2003), propose que l'intimidation en milieu de travail est l'acte de:

Harceler, offenser, socialement exclure quelqu'un ou affecter négativement la charge de travail de quelqu'un. Afin de déterminer si une action particulière est un acte d'intimidation, l'interaction doit se produire à plusieurs reprises et régulièrement (de façon hebdomadaire) et sur une certaine période de temps (environ six mois)... L'intimidation est un processus en escalade au cours duquel la personne intimidée se retrouve dans une position inférieure à l'intimidateur et devient la cible systématique d'intimidation sociale.[traduction libre] (p.15)

On peut se demander si l'intimidation est faite de façon consciente ou inconsciente.

Selon Sullivan (2002), l'intimidation est un acte conscient d'agression ou de manipulation. Cet acte peut être parfois prémédité ou opportuniste et peut viser une personne en particulier ou se produire au hasard.[traduction libre] (p.9)

Il est possible de remarquer dans les définitions ci-dessus un consensus selon lequel l'intimidation peut se faire de façon verbale. L'intimidateur peut insulter l'autre, se moquer de lui, lui crier des noms et lui faire des menaces. Olweus vient ajouter d'autres composantes à l'intimidation. Selon lui, le comportement d'intimidation peut revêtir plusieurs formes. L'intimidation peut être physique. L'intimidateur peut pousser, frapper, bousculer l'autre. Il peut briser les effets personnels de sa victime ou le menacer avec

une arme. L'intimidation peut être sous forme sociale c'est-à-dire qu'il y aura des commérages, des rumeurs répandues sur la victime. Celle-ci sera exclue et isolée du groupe de pairs. Elle sera humiliée devant un groupe.

Les définitions suivantes ont en commun l'aspect de pouvoir afin de dominer une personne. Selon le Centre national de prévention du crime (2003), « l'intimidation est une affirmation de pouvoir exprimé au moyen d'agressivité » (p.3). Les intimideurs acquièrent un pouvoir sur leurs victimes que ce soit de façon physique, émotive ou sociale. L'intimidation est utilisée pour susciter la peur chez une personne afin de la dominer.

« L'intimidation correspond aux gestes posés dans le cadre d'une relation interpersonnelle entre une personne ou un groupe dominant et une personne ou un groupe moins dominant. » (Sécurité Publique Canada, 2005, p.2.)

Exemples de comportement d'intimidation

Voici quelques exemples de comportement d'intimidation que l'on peut retrouver dans les milieux de travail:

- Répandre des rumeurs malveillantes, du commérage ou des insinuations mensongères.
- Exclure ou isoler une personne socialement.
- Intimider une personne.
- Détruire ou consciemment entraver le travail de quelqu'un.

- Abuser physiquement ou menacer de le faire.
- Retirer des responsabilités sans raison.
- Changer constamment les directives de travail.
- Imposer des échéances impossibles qui mèneront la personne à échouer.
- Retenir des renseignements nécessaires ou donner pertinemment de la mauvaise information.
- Plaisanter dans le but d'offenser, verbalement ou par courriel.
- S'immiscer dans la vie privée d'une personne en l'importunant, l'épiant ou la traquant.
- Imposer des tâches excessives ou une charge de travail désavantageuse pour une personne (Ce qui lui cause un stress inutile).
- Attribuer une charge insuffisante de travail - créer un sentiment d'incompétence.
- Crier ou jurer.
- Critiquer constamment une personne.
- Rabaissier les opinions d'une personne.
- Punir sans en avoir de raison (immérité).
- Refuser les demandes de formation, de vacances ou de promotion.
- Modifier les effets personnels ou le matériel de travail d'une personne.

Ces exemples proviennent du site du Centre Canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

(<http://www.cchst.ca/reponsesst/psychosocial/bullying.html>). Comme nous l'avons vu dans la vignette 1, le superviseur d'Anne était constamment en train de critiquer son travail. Il lui imposait une tâche excessive de travail en lui demandant de faire des heures supplémentaires. De plus, lors des réunions d'équipe, celui-ci rabaissait ses opinions jusqu'à les ignorer complètement. Tous ces comportements sont des comportements d'intimidation.

Prévalence

Dans le contexte du travail, et selon le Conseil Canadien de la sécurité, plus de 80% des intimidateurs sont des patrons et des collègues de travail. Tant les hommes que les femmes peuvent faire de l'intimidation. Par ailleurs, en Europe, on considère que la prévalence de l'intimidation au travail est de 5% en Suède (Hansen, Høgh, Persson, Karlson, Grade & Orbaek, 2006) tandis qu'en Angleterre on rapporte des taux variant de 1% à 53% (Cowie, Jennifer, Neto, Angulo, Peireira, Barrio & Ananiadou, 2001). Selon un article de Zarf, Einarsen, Hoel et Vartia (2003) « entre 1 et 4% des employés vont faire l'expérience d'intimidation sérieuse et entre 8 et 10% vont subir de l'intimidation occasionnelle. » [traduction libre] (p.121).

D'après l'enquête réalisée en 1998 par l'Institut de la statistique du Québec, environ 3 % des travailleurs québécois ont subi de la violence physique au travail au cours d'une période de 12 mois, tandis que près d'un travailleur sur cinq (20 % chez les femmes et 17 % chez les hommes) ont mentionné avoir fait l'objet d'intimidation pendant la même période. (Arcand, R., Labrèche, F., Stock, S., Messing, K. & Tissot, F. 2000)

L'intimidé

Selon le Centre Canadien d'hygiène et de sécurité au travail les victimes d'intimidation peuvent réagir de différentes façons dont le choc et la colère et ressentir un sentiment de

frustration, d'impuissance ou de vulnérabilité.

Comme présenté dans la vignette, Anne a ressenti un sentiment d'impuissance et a commencé à perdre confiance en elle. L'intimidation peut avoir un impact dans le milieu travail mais aussi à la maison car un niveau élevé de stress peut rendre la personne impatiente et de mauvaise humeur avec les membres de sa famille.

L'intimideur

Selon le Conseil Canadien de la Sécurité, l'intimideur est une personne qui a peu confiance en lui, qui a peu d'entregent et peu d'empathie. Il aurait tendance à extérioriser cette faible confiance en soi en s'attaquant aux personnes compétentes dans leur milieu dans le but de les amoindrir. L'intimideur est accaparé par un besoin de contrôler les autres. (Bulletin des membres du conseil canadien de la sécurité, 2000).

Le rôle de la société

Pourquoi retrouve-t-on une problématique d'intimidation au Canada? Certains diront que l'agressivité est tolérée au Canada dans la culture et sur le plan social. Les médias (télévision, musique, jeux vidéo) véhiculent des attitudes et des comportements agressifs et rendent acceptable de résoudre ses problèmes en utilisant l'agressivité. (Sécurité

Publique Canada, 2003). Le racisme et le sexisme peuvent engendrer des comportements d'intimidation dans la société. « Parce que le Canada est une société très diverse sur le plan culturel, les enfants peuvent être intimidés à cause de leur race ou de leur origine ethnique. » (Sécurité Publique Canada, 2003, p7). De plus, la plupart des comportements sont appris soit à la maison ou dans la société. D'après Bandura (1973), l'exemple des pairs est l'une des formes les plus puissantes d'apprentissage social. « L'interaction entre les jeunes crée une culture des jeunes composées d'attentes et de normes à la fois unique et dérivée de la culture dominante » (Ministry of Education and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p12). Certains adolescents modèlent leurs agissements et leurs comportements sociaux sur ceux de leurs pairs.

Chapitre 2 : L'intimidation dans le milieu scolaire (entre garçons et entre garçons et filles)

En Norvège, l'intimidation est vite devenue un problème préoccupant pour les médias, les parents et les enseignants pendant plusieurs années. Malheureusement, les écoles ne se sont pas impliquées immédiatement par rapport à ce phénomène. Ce n'est qu'en 1983, après le suicide de deux garçons de 10 et 14 ans ayant souffert d'intimidation de la part de leurs pairs, qu'une campagne nationale contre l'intimidation a débuté dans les écoles primaires et secondaires de Norvège. (Olweus, 1993). C'est à cette époque que les travaux sur l'intimidation du professeur Olweus de l'université de Bergen ont débuté. Par la suite, durant les années 80 et 90, plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis, le Japon et l'Australie, se sont penchés sur l'intimidation en milieu scolaire. Aujourd'hui, il est clair que l'intimidation est un sujet qui fait l'objet de plusieurs recherches dans le monde, car la problématique semble être présente dans la vie de plusieurs enfants. Après plus de 30 ans de recherche sur la problématique de l'intimidation, les chercheurs et cliniciens affirment que l'intimidation peut menacer le développement des enfants et est une cause probable de la violence à l'école. (Kopasz & Smokowski, 2005).

Le chapitre qui suit traitera des définitions de l'intimidation dans le milieu scolaire et donnera des exemples de comportements d'intimidation retrouvés dans nos écoles. Des statistiques sur sa prévalence seront apportées. Par la suite, l'auteur présentera le portrait d'une victime d'intimidation ainsi que le portrait de l'intimidateur en exposant les facteurs de victimisation et d'intimidation, des

conséquences que l'intimidation engendre ainsi que des signes classiques que l'on peut observer lorsqu'un élève est victime d'intimidation. Une réflexion sera effectuée sur le rôle des pairs, de la famille et de l'école dans le maintien de ce phénomène dans les écoles.

Définition de l'intimidation

Les premières recherches sur le phénomène de l'intimidation dans les écoles ont débuté dans les années 70 en Scandinavie avec les travaux de Dan Olweus. Celui-ci mentionne que l'intimidation à l'école a lieu lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves infligent intentionnellement un mauvais traitement à un autre élève de façon physique, verbale ou psychologique et il s'agit d'actions négatives. L'élève qui est victime d'intimidation est souvent démuni face à l'élève intimidateur. Il ne peut se défendre et se sent incapable de faire face à la situation.

Vignette 2

Depuis son arrivée à l'école Sainte-Anne, située à Montréal, au mois de novembre, Rachel 15 ans, se fait rejeter par les élèves de sa classe depuis plus de 3 mois. Elle ne parvient pas à se faire des amis car un groupe de 3 élèves, Léa, Marie-France et Sophie font circuler des rumeurs à son sujet. Lors des récréations, Rachel reste à la bibliothèque car elle veut éviter de se retrouver face à Léa qui la traite de « conne » et de « retardée ». La semaine dernière, Léa, Marie-France et Sophie l'ont attendue après l'école dans la cour, l'ont bousculée et ont jeté son baladeur par terre.

On retrouve dans la vignette 2, un exemple d'actes d'intimidation perpétrés par un

groupe d'élèves contre une victime. Ces actes se produisent depuis 3 mois, ce qui en fait des actes d'intimidations, car ils se produisent à répétition. Selon Sullivan (2002), il ne s'agit pas d'intimidation lorsqu'un élève se fait agacer de manière amicale ou plaisante. Il ne s'agit pas non plus d'intimidation lorsque deux élèves d'à peu près la même force se tiraillent ou argumentent. Il est important de ne pas oublier que l'on parle d'actes d'intimidation seulement lorsque les actions négatives sont effectuées de façon répétitive et sur une longue période. Cela permet d'exclure de l'intimidation une chicane occasionnelle entre deux élèves. Sullivan (2002) précise qu'on ne parle plus d'intimidation quand des actes de grande violence sont commis, comme par exemple des voies de fait, des abus sexuel, des menaces de mort et des vols. Ces actes sont des comportements criminels et doivent être traités par les autorités policières.

Depuis quelques années, on voit apparaître une nouvelle forme d'intimidation : la cyberintimidation. Il s'agit d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (ordinateur, courriel sur le web, site internet, téléphones cellulaires, messagerie instantanée) pour harceler verbalement, en utilisant des menaces contre un individu ou un groupe.(Sécurité Publique Canada, 2005). L'intimidateur peut parfois envoyer des photos de sa victime sur le web afin de la rabaisser devant un grand nombre de personnes. Il peut aussi lui envoyer des courriels l'insultant ou la menaçant.

Exemples de comportements d'intimidation

Voici maintenant quelques exemples de comportement d'intimidation que l'on retrouve dans les écoles:

Agression physique

- Pousser
- Bousculer
- Abîmer le matériel, les objets personnels ou les vêtements
- Donner des coups de pied, des coups de poing
- Cracher sur quelqu'un
- Enfermer dans un endroit restreint
- Utiliser de la violence physique envers des adultes ou des pairs

Aliénation sociale

- Parler dans le dos
- Mettre dans l'embarras
- Ridiculiser
- Faire des insultes à caractère racial, sexiste ou homosexuel
- S'arranger pour faire porter le blâme
- Faire circuler des rumeurs
- Humilier en public
- Rejeter activement un élève du groupe
- Manipuler les autres pour qu'ils rejettent la personne
- Isoler totalement l'élève du groupe de pairs
- Contraindre à faire quelque chose

Agression verbale

- Se moquer
- Dire des noms
- Niaiser à propos d'objets ou de vêtements
- Niaiser à propos d'apparence physique
- Faire des menaces verbales de violence contre des élèves ou menacer de s'en prendre à des objets

Dans la vignette 2, on constate que Rachel est victime d'intimidation physique (car elle se fait bousculer), d'intimidation sociale (des rumeurs circulent à son sujet) et d'intimidation verbale (elle se fait crier des noms).

Prévalence

Les recherches sur la prévalence de l'intimidation dans les écoles canadiennes ont débuté au début des années 1990. Dans la plupart de ces études, on retrouve dans les écoles canadiennes un taux d'intimidation beaucoup plus élevé que dans d'autres pays (Sécurité Publique Canada, 2005). D'après une étude menée par l'Organisation mondiale de la santé, le Canada se retrouve au milieu de la liste de 35 pays en ce qui concerne le niveau d'intimidation chez les enfants d'âge scolaire. (Craig et Harel, 2004). Selon Reid (1985), de 15 à 20% de l'ensemble des élèves sont susceptibles d'être confrontés à une forme d'intimidation durant leurs années scolaires. De plus « Au Canada, 43% des garçons et 50% de filles de 8e année ont affirmé avoir fait l'objet d'intimidation physique, verbale ou psychologique au cours du dernier semestre, une augmentation de 7% depuis 1994 » (Ministry of Education and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p.1). Lors d'un sondage mené auprès de Canadiens en 1997, 6% des enfants interrogés ont admis intimider d'autres enfants plus d'une ou deux fois sur une période de six semaines. De plus, selon les résultats d'une étude menée en 2001-2002 par le *World Health Organization Health and Behavior Survey of School-Aged Children* (HBSC), 17% des

garçons et 18% des filles, âgés entre 11 et 15 ans, ont affirmé avoir été victime d'intimidation au moins à deux reprises durant la dernière semaine. (Pepler et Craig, 2003).

Les problèmes d'intimidation ont-ils augmenté? Selon Olweus (1993), il est difficile d'évaluer si l'intimidation a augmenté dans les écoles, mais il affirme que l'intimidation a pris des formes beaucoup plus sévères et est plus prédominante qu'il y a 15 ans.

Les études sur le sujet ne semblent pas faire consensus sur la question suivante: Les garçons ont-ils tendance à intimider davantage que les filles? Certains chercheurs affirment que oui, tandis que d'autres affirment que les filles intimident autant que les garçons, mais sous une forme différente (sous forme sociale au lieu de physique). « Les garçons et les filles sont impliqués dans des incidents d'intimidation comme auteurs, victimes ou observateurs plus ou moins à la même fréquence, bien que les membres de chaque sexe expriment ce comportement de différentes façons. » (Sécurité publique Canada, 2003, p.3). On retrouve plus souvent chez les garçons l'intimidation sous forme d'agression physique alors que chez les filles l'intimidation sera exprimée sous forme sociale par des commérages et de l'exclusion d'un groupe. Une étude d'Olweus (1993), affirme qu'au secondaire, quatre fois plus de garçons que de filles affirment avoir intimidé d'autres élèves. Les garçons sembleraient être donc plus nombreux comme intimidateur.

Il est intéressant de constater que le nombre de victimes d'intimidation varie et semble diminuer avec l'âge. Cette décroissance semble être plus présente au primaire qu'au secondaire. (Olweus, 1993). Par contre, au secondaire, on peut constater une hausse de l'intimidation en première secondaire car les élèves sont plus vulnérables aux attaques de leurs pairs plus âgés. (Sullivan, 2002). Selon Sullivan (2002), les intimideurs sont souvent plus vieux que les victimes, ce que confirme le Bergen Study (Olweus, 1993). Ceci semblait être plus marqué au niveau primaire. Selon cette étude, plus de 50% des élèves de 2e et 3e année, victime d'intimidation, ont rapporté que leur intimidateur était des élèves plus vieux.

À mesure que les enfants grandissent, la nature de l'intimidation change et la variété des actes d'intimidation augmente. Souvent, la nature de l'intimidation correspond à d'importants changements qui surviennent à l'adolescence. Tandis que des actes d'intimidation physiques, psychologiques et sociaux peuvent déjà être présents chez des enfants dès l'âge de quatre ans, d'autres comportements intimidateurs apparaissent uniquement lorsque les enfants deviennent adolescents. Par exemple, le harcèlement sexuel et l'agression dans les fréquentations amoureuses commencent habituellement à la fin du primaire et deviennent plus fréquents durant le secondaire. (Sécurité publique Canada, 2005, p.2)

L'intimidation peut être considérée comme la forme la plus courante de violence chez les jeunes et peut se transformer en une forme de comportement antisocial très sévère. (Kopasz & Smokowski, 2005). Chez les jeunes enfants, l'intimidation consiste souvent à pousser les autres, à leur crier des injures et les isoler. Chez les adolescents, l'intimidation peut se rendre jusqu'à du harcèlement sexuel ou à des attaques par des bandes de jeunes. « À l'âge adulte, l'intimidation peut se présenter sous forme

d'agression physique, de violence conjugale, de mauvais traitements envers les enfants et de harcèlement au travail. » (Sécurité Publique Canada, 2003, p.2).

Les mythes concernant l'intimidation

Olweus (1993) mentionne dans son livre que plusieurs mythes circulent sur l'intimidation. Selon lui, on affirme souvent que les actes d'intimidation prennent plus souvent place en allant ou en revenant de l'école. Une récente étude effectuée en Norvège et en Suède par Olweus (1993) démontre qu'il y avait le double des élèves qui étaient victimes d'intimidation à l'école plutôt que sur le chemin de l'école. On peut donc conclure que c'est à l'école que la plupart des actes d'intimidation se produisent.

D'après Olweus (1993), une autre croyance populaire est celle que l'intimidation est un problème de grandes villes. Cette croyance semble être un mythe. Selon une étude faite en Norvège (Olweus, 1993), on retrouve approximativement le même nombre d'élèves victimes d'intimidation dans les grandes villes (Oslo, Bergen et Trondheim) que dans le reste du pays. Une autre croyance populaire serait que plus la classe est grande ou plus l'école est grande plus la problématique d'intimidation est grande. On ne retrouve aucun résultat dans la littérature appuyant cette hypothèse. L'intimidation se produit autant dans les petites classes de campagne que les grandes polyvalentes des villes.

De plus, selon Olweus (1993), on a souvent maintenu que la cause des problèmes

d'intimidation venait de la compétition pour les meilleures notes à l'école. L'agressivité des intimidateurs serait une réaction de frustration à leur échec au niveau académique. Même si cela semble être une hypothèse raisonnable, Olweus dans une étude vient infirmer cette hypothèse. « Les sujets étaient un groupe de 444 garçons de Stockholm qui ont été suivis de la 6e année à la 9e année. Il n'y avait rien dans les résultats qui suggéraient que le comportement agressif de ces garçons soit une conséquence de basses notes ou d'échec scolaire. » (Olweus, 1993, p28).

L'intimidé

D'après les recherches (Olweus, 1996; De Garie, 2003), on retrouve deux groupes de victime : les victimes dites passives et les victimes dites provocatrices. La victime passive sera un élève qui aura tendance à être anxieux, sensible et à s'isoler des autres. Celui-ci deviendra stressé et déprimé face au milieu scolaire. « Il est la proie idéale pour l'agresseur en quête de pouvoir et de contrôle » (De Garie, 2003, p.3). La victime passive envoie un signal aux autres élèves qu'il est un individu insécure et sans valeur qui ne se défendra pas contre des attaques ou des insultes. (Olweus, 1996). La victime provocatrice est moins fréquente que la victime passive. La victime provocatrice sera un élève qui aura tendance à être impulsif, hyperactif, antipathique et très maladroit dans les relations sociales. Ces comportements auront tendance à irriter les pairs qui gravitent autour de cet élève. (Olweus, 1996) Celui-ci pourrait même intimider des élèves plus jeunes que lui. On retrouve ce type de victime plus souvent chez les garçons.

L'élève passif envoie un message de vulnérabilité, tandis que l'élève provocateur envoie un message d'agression désorganisée (Gagné, 2003). Selon Gagné (2003), les réponses maladroites aux attaques, le manque d'habileté à se faire des amis et le manque d'humour devant la provocation semble être des facteurs de victimisation.

Il n'existe pas de portrait type d'un enfant victime d'intimidation. Chaque enfant a une personnalité différente et réagit différemment face à l'intimidation. Les caractéristiques mentionnées ci-après peuvent ne pas être présentes chez toutes les victimes d'intimidation. Par contre, les études semblent démontrer qu'il y a certaines caractéristiques que l'on retrouve plus souvent chez les victimes avant et après l'intimidation.

L'intimidé : caractéristiques de l'élève intimidé

Vignette 2 (suite)

Rachel est une élève réservée et gênée qui ne pose aucune question en classe. Elle devient très anxieuse lorsqu'elle doit parler devant la classe. Lors des travaux d'équipe, Rachel est choisie en dernier, et la plupart du temps, les autres élèves se plaignent qu'elle soit dans leur groupe. Au niveau académique, Rachel a des notes dans la moyenne sauf en éducation physique où elle présente de grande difficulté, car elle a une faible endurance physique causée par son asthme.

Lorsque l'on parle d'une victime d'intimidation, on a tendance à croire que l'élève intimidé aura des caractéristiques physiques qui provoqueront le rejet ou l'humiliation

par les autres élèves. On explique souvent le fait qu'un élève soit victime par le fait qu'il a les cheveux roux, qu'il est obèse, qu'il porte des lunettes ou des broches. Selon Olweus (1993), cette hypothèse ne s'avère pas exacte. La seule caractéristique physique que l'on puisse attribuer aux victimes d'intimidation est la force physique. Selon lui, les élèves intimidés semblent avoir moins de force physique que leurs agresseurs. Les recherches suggèrent que c'est le type de personnalité et de réaction de l'élève combinés à la force physique, chez les garçons, qui joue un rôle important dans le développement de cette problématique. (Olweus, 1996).

L'élève intimidé peut être un enfant anxieux et insécure qui a de la difficulté à se faire des amis. Il peut avoir de la difficulté à se défendre contre l'intimidateur, car il peut être plus jeune ou plus petit. Il peut s'agir d'un enfant qui se soumet à l'intimidateur par peur de représailles et qui est incapable de défendre ses droits et ses limites. Mais on peut retrouver aussi des enfants qui n'ont pas l'air de victime et qui agacent et provoquent les autres. Il peut s'agir d'un enfant qui se venge, mais qui finit perdant ou un enfant qui essaie de ne pas abandonner devant l'intimidateur, mais qui en fait devient très bouleversé lorsqu'il est perdant.

Vignette 2 (suite)

Aujourd'hui, lors de la récréation, Rachel se retrouve aux toilettes en même temps que Léa. Léa chuchote dans l'oreille de Marie-France en regardant Rachel et toutes les deux partent à rire. Rachel regarde par terre et se réfugie dans une toilette. Léa lui dit : «As-tu vu, elle a peur de nous. C'est un gros bébé lala ». Marie-France et Léa rient de plus belle et quittent les toilettes. Rachel essaie de refouler ses larmes mais n'y parvient pas.

L'élève intimidé est sensible et silencieux. Lorsqu'il est attaqué par les autres élèves, il aura tendance à pleurer ou à se retirer. Ces enfants auront une faible estime d'eux-mêmes et se sentiront stupides et honteux. Ils vivent de l'isolement, de la solitude et un sentiment de rejet.

L'intimidé : facteurs de victimisation

Vignette 2 (suite)

Depuis leur déménagement de Québec, Rachel n'a pu revoir sa meilleure amie. Les parents de Rachel ont donc décidé d'inviter Samantha pour la fin de semaine. Lorsque les filles se retrouvent seules dans la chambre pour le coucher, Samantha demande à Rachel de lui parler de sa nouvelle école secondaire. Rachel lui explique qu'elle ne s'est pas fait encore d'amis car elle ne se trouve pas à la hauteur des autres filles. Elle se trouve beaucoup plus laide que les autres et a l'impression d'être niaiseuse quand elle parle. Samantha lui propose d'en parler avec ses parents mais Rachel refuse, car elle a peur que Léa, Sophie et Marie-France se fâchent contre elle et décident de lui régler son compte après l'école. De plus, elle ne croit pas que ses parents pourront régler la situation, car les adultes à l'école ne font rien pour les arrêter.

Au niveau socio-cognitif, la victime après avoir vécu rejet et agression, se voit comme étant une personne qui a peu de valeur aux yeux des autres. Elle aura tendance à entretenir des idées défaitistes qui la pousseront au découragement à la première attaque (Gagné, 2003). Selon Graham et Juvonen (2001), la victime se blâme pour ce qui lui arrive. Selon eux, le blâme intériorisé (c'est dans ma nature) provoque des réactions inefficaces et nuisibles (ex: anxiété et dépression) car les raisons de l'intimidation sont vues comme étant stables et sans contrôle.

Les actes d'intimidation peuvent perdurer dans le temps, car les victimes ont souvent peur d'une revanche de l'intimidateur si elles parlent. Ceci est encore plus vrai dans un milieu où l'on retrouve des filles présentant un trouble du comportement, car elles auront tendance à former des « gangs » et à régler leurs problèmes à leurs façons (injures, bousculades, bagarres) après l'école. Le statut de « stooleur » est vite attribué lorsqu'un jeune se confie à un adulte et ce « stooleur » est grandement méprisé par les autres. Certaines victimes ne vont pas chercher de l'aide auprès des adultes, car elles estiment qu'ils ne peuvent pas les aider et ne pourront rien changer à la situation. D'autres ont tendance à croire qu'ils pourront tenir tête à l'intimidateur et régler leur problème seul. (Olweus, 1991) Cette solution sera choisie par la victime dite provocatrice, car en voulant se défendre, l'intimidateur se verra provoquer et devra augmenter ses actes d'intimidation afin de ne pas perdre sa crédibilité aux yeux des autres.

Selon une recherche effectuée par Paul et Cillessen (2003), la victimisation semble rester stable lors du passage du primaire au secondaire, et ce, sur une longue période. De plus, selon eux, les adolescents qui sont victimes d'intimidation semblent avoir une faible estime de leur compétence sociale et académique. Cette faible estime de soi par rapport aux compétences académiques est plus présente chez les filles que chez les garçons.

Vignette 3

La semaine dernière, Brian s'est battu dans la cour d'école contre Stéphane, un garçon de sa classe. Brian affirme que c'est Stéphane qui a commencé mais les témoins disent le contraire. Son enseignante est surprise des comportements violents de Brian car la dernière fois, c'est Brian qui s'est fait battre par un gang de garçon de secondaire 4.

Les jeunes victimes d'intimidation pourront initier les mêmes actes d'agressions dont ils ont souffert de façon répétée. Entre 5% à 10% des jeunes qui ont souffert d'intimidation sont agressifs envers les autres. (Paul & Cillessen, 2003)

« Une étude effectuée par Brockenbrough et ses collègues (2002), nous aide à relier intimidation et violence. Ces auteurs ont effectué un sondage auprès de 11,000 élèves de 7e, 9e, et 11e année et ont trouvé que le tiers des victimes d'intimidation ont une attitude agressive. Le groupe de victimes avec des attitudes agressives ont dit avoir apporté des armes à l'école, avoir consommé de l'alcool et s'être battu, plus souvent que les autres victimes ou les intimidateurs. » (Kopasz & Smokowski, 2005, p102)

L'intimidé : conséquence de l'intimidation

Vignette 2 (suite)

Les parents de Rachel sont inquiets. Depuis un mois, leur fille se plaint de maux de ventre le matin et désire rester à la maison. Le soir, lorsqu'elle rentre de l'école, Rachel s'endort sur le divan en écoutant la télévision. Elle ne veut plus jouer dehors avec son frère et ne semble plus intéressée à aller « chatter » sur internet.

L'intimidation peut rendre les enfants craintifs et malades. Ils peuvent ressentir des symptômes physiques, dont des maux de tête, d'estomac et de fatigue générale. L'intimidation amène une perte d'estime de soi chez la victime. Ces enfants vivent constamment dans la peur de représailles de la part de leur agresseur s'ils vont chercher

de l'aide. Ils éviteront les endroits où s'est produite l'intimidation. Par la suite, ils deviennent anxieux et peuvent refuser d'aller à l'école.

Vignette 3 (suite)

Brian, 14 ans, est un élève qui présente un déficit de l'attention avec hyperactivité. En classe, Brian se lève constamment de sa chaise, fait du bruit avec ses crayons et peut même chantonner lors d'un travail. Il énerve les autres élèves de sa classe car il dérange souvent l'enseignement. Lorsqu'un élève lui dit d'arrêter de chanter, Brian se fâche et lui dit « de se la fermer et de se mêler de ses affaires ». Depuis deux mois, Brian se fait accoster à son casier par une gang de l'école. Ceux-ci le poussent et l'insultent. De plus, lors des récréations, les élèves de sa classe tentent de l'éviter car Brian a tendance à interrompre les conversations sans attendre son tour de parole pour exprimer ses idées. La semaine dernière, il a dit à Brigitte que son chandail était laid et qu'elle devrait arrêter de s'habiller au Village des Valeurs.

Comme dans la vignette précédente, lorsqu'un élève est victime d'intimidation, il lui arrive d'être rejeté par les pairs de sa classe. Ceci l'amène à vivre un sentiment d'infériorité et d'échec concernant les relations avec les pairs. Selon Egan et Perry (1998), ces sentiments amènent une augmentation de la victimisation chez l'élève intimidé. Une faible estime de ses compétences sociales est associée à des comportements inadéquats, dont la soumission, durant un conflit. Selon eux, cette perception négative de ses compétences sociales, amènera le jeune à projeter une image dépréciative de lui-même et cela invitera l'agresseur à abuser de lui. Les élèves qui n'ont pas d'amis pour les protéger et qui sont isolés par leurs pairs sont souvent plus à risque d'être victime d'intimidation (Hodges, Malone & Perry, 1997). L'amitié est souvent un

facteur de protection contre l'intimidation, car l'intimideur peut craindre une réaction de la part d'amis de la victime. Par contre, il se peut que chaque élève d'un groupe d'amis soit victime d'intimidation, car ils n'ont peut-être pas les moyens pour faire face à l'agresseur.

«Les conséquences de l'intimidation dépendent de la fréquence, de la durée, de l'étendue et de la gravité des actes, de même que des antécédents personnels, de la situation et du profil psychologique de la victime» (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p.11). Les effets sur la victime peuvent varier et avoir des conséquences graves.

L'absentéisme scolaire, la baisse du rendement scolaire (diminution de la motivation et des résultats académiques), la faible estime de soi et le risque suicidaire sont des conséquences qui peuvent être vécues par les élèves intimidés. (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001).

Certains enfants victimes d'intimidation manifestent des symptômes de dépression, dont la tristesse et la perte d'intérêt pour les activités quotidiennes (Craig, 1997).

La victime peut être rejetée par ses amis et être ensuite incapable de se faire des nouveaux amis. Cet isolement peut engendrer un sentiment de désespoir et d'impuissance chez la victime.

«Le tort psychologique causé aux victimes peut se prolonger à l'âge adulte sous la forme de problèmes d'extériorisation, de tendance à l'agressivité et de dépression» (Sécurité publique Canada, 2005, p3).

L'intimidé : les signes d'un élève intimidé

Voici les signes que l'on peut observer chez l'élève qui est victime d'intimidation. La liste suivante provient du livre intitulé *Bullying at school: What we know and what we can do*, écrit par Dan Olweus (1993).

À l'école

Signes primaires

- L'enfant est taquiné, ridiculisé, dominé, se fait donner des ordres, se fait menacer
- Les autres élèves rient de lui de façon méchante
- L'enfant se fait frapper, donner des coups de pieds, se fait pousser par les autres et n'est pas capable de se défendre
- L'enfant est souvent impliqué dans des conflits dans lesquels il est sans défense et où il essaie de se retirer du conflit (peut pleurer)
- L'enfant se fait prendre ou se fait endommager son matériel et ses effets personnels (livres, argent)
- L'enfant a des coupures, des bleus, des blessures, des vêtements déchirés

Signes secondaires

- L'enfant est souvent seul à la récréation et à l'heure du dîner. Ne semble pas avoir un bon ami dans la classe
- L'enfant est choisi parmi les derniers lors des jeux d'équipe
- L'enfant essaie de rester proche d'un adulte durant la récréation
- L'enfant a de la difficulté à parler devant la classe et donne une impression d'être

- un élève anxieux et insécure
- L'enfant semble malheureux et triste
- Le travail scolaire se détériore

À la maison

Signes primaires

- L'enfant revient de l'école avec des vêtements ou des livres déchirés
- L'enfant a des coupures, des bleus

Signes secondaires

- L'enfant n'invite pas d'amis à la maison après l'école et ne va pas chez des amis
- L'enfant ne semble pas avoir un bon ami avec qui il passe ses temps libres
- L'enfant semble ne pas vouloir aller à l'école et a souvent des maux de tête, maux de ventre le matin
- L'enfant ne prend pas le chemin habituel pour se rendre à l'école (peut prendre le chemin le plus long)
- L'enfant a des difficultés de sommeil, fait des cauchemars et peut pleurer dans son sommeil
- L'enfant a perdu de l'intérêt pour le travail scolaire et a des plus basses notes
- L'enfant semble malheureux, triste, a des sautes d'humeur et est irritable
- L'enfant demande ou vole de l'argent à la maison pour pouvoir le donner à l'intimidateur

L'intimidateur

L'intimidateur : caractéristiques de l'élève intimidateur

Qui est l'élève intimidateur? Plusieurs caractéristiques associées aux enfants intimidateurs ont été recensées au cours des années. On retrouve souvent chez ces enfants un manque d'empathie et un manque de compassion envers la victime. Certains ne semblent pas vivre de culpabilité face à leurs comportements (Olweus, 1987). Un

élève intimidateur continuera de donner des coups de pied à sa victime même si celle-ci pleure et lui demande d'arrêter. Il ne sera pas tenté d'arrêter son comportement car le fait de voir sa victime à sa merci lui procure du plaisir et renforce celui-ci.

Selon Olweus (1987), les intimidateurs tendent à être hyperactifs, impulsifs et ont des comportements perturbateurs. L'agressivité est une caractéristique présente chez les intimidateurs. De plus, ils auraient une faible tolérance à la frustration (Olweus, 1993).

Kopasz et Smokowski (2005) constatent qu'il existe encore un débat à savoir si les intimidateurs ont une estime de soi faible. Certains affirment que les intimidateurs ont un degré d'insécurité se situant dans la moyenne ou plus bas que la moyenne. D'autres, au contraire, affirment que les intimidateurs ont une estime de soi globale plus haute que les autres élèves.

Une opinion généralement admise parmi les psychologues et les psychiatres est que les individus ayant un modèle de comportements agressifs sont plutôt anxieux et insécures sous la surface. (Olweus, 1996)

L'hypothèse que les intimidateurs ayant une insécurité sous-jacente a été examinée dans plusieurs de mes propres études et avec un certain nombre de différentes méthodes (technique projective, analyse des hormones de stress (adrénaline et noradrénaline)). Les résultats ne confirment pas cette hypothèse. Au contraire, les résultats indiquent que les intimidateurs ont très peu d'anxiété et d'insécurité et ils n'ont pas une faible estime d'eux-mêmes. (Olweus, 1996 p.269)

D'un autre côté, Baumeister, Smart et Boden (1996) croient que les élèves intimidateurs auraient une estime de soi élevée mais fragile. Lorsque ces élèves sont confrontés à une menace extérieure qui viendrait entacher l'image de soi, ils ont tendance à attaquer les autres pour maintenir leur estime d'eux-mêmes afin qu'elle ne baisse pas davantage et qu'elle remonte.

Selon Beale et Scott (2001), on retrouve quatre types d'intimidateurs : physique, verbal, relationnel et réactionnel. L'intimidateur physique est celui qui se mobilise dans l'action, qui frappe et donne des coups de pieds à un élève. Selon lui, on retrouve ce type surtout chez les garçons et c'est celui qui est le plus facile pour les intervenants à identifier. L'intimidateur verbal utilise les mots pour blesser ou humilier une personne. Ce comportement se produit rapidement et est plus difficile à identifier. L'intimidateur relationnel utilise la manipulation des autres élèves pour rejeter ou exclure la victime d'un groupe. Ce type d'intimidation est plus utilisé chez les filles. Enfin, l'intimidateur réactionnel est celui qui réagit impulsivement et qui provoque les autres à l'attaquer. Ensuite, il affirmera utiliser l'autodéfense.

L'intimidateur : facteur d'intimidation

L'élève intimidateur est un enfant qui obtient un renforcement pour ses gestes agressifs car il obtient ce qu'il désire (que ce soit une soumission de la part de la victime ou encore de l'argent ou des biens matériels) (Olweus, 1993). L'intimidateur a un processus

cognitif rigide et fait des attributions hostiles (Gagné, 2003). Il semble avoir des pensées erronées en ce qui concerne les actions d'autrui posées envers lui, car il est porté à mal les interpréter. Il aura tendance à croire que sa victime l'a provoqué ou attaqué et qu'il ne lui donne que ce qu'il mérite. Pourquoi ces élèves intimident-ils? L'intimidateur cherche à obtenir du pouvoir, cherche à dominer l'autre ou cherche à obtenir de la popularité ou de l'attention (Olweus, 1993). Il arrive que certains de ces enfants soient eux-mêmes intimidés à la maison par leurs parents ou leurs fratries. L'enfant est « souvent issu d'une famille autoritaire dans laquelle la force physique est valorisée. Le modèle parental justifie son comportement. » (De Garie, 2003, p.4) Les comportements d'intimidation à l'école ne seraient qu'une reproduction des problèmes vécus à la maison.

L'intimidateur : conséquence de l'intimidation

Les intimidateurs se laissent facilement provoquer et sont attirés par les situations conflictuelles (Stephenson & Smith, 1989). L'agressivité est souvent vue de façon positive. L'intimidateur est souvent récompensé de façon matérielle ou sociale (cigarettes, argent, popularité).

Malgré tous les renforcements que peut obtenir un élève intimidateur, il reste qu'il y a des conséquences à adopter des comportements d'intimidation. Selon Gagné (2003), ces élèves deviennent de plus en plus isolés, ils ne seront acceptés que par leurs pairs qui ont les mêmes comportements. De plus, ils risquent de reproduire ces comportements dans

leurs relations amoureuses, familiales et professionnelles. Ces élèves peuvent décrocher du système scolaire et risquent de développer des troubles graves du comportement (De Garie, 2003). Selon Olweus (1996), environ 60% des garçons intimidateurs de 6e année à secondaire 3 risquent d'avoir un dossier criminel à l'âge de 24 ans.

« Les personnes qui prennent l'habitude d'intimider s'exposent à diverses répercussions, dont une distorsion de l'image de soi, une diminution du réseau social et des amitiés et une perception erronée du monde selon laquelle l'agressivité procure le pouvoir.» (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p.12).

L'intimideur : victime ou agresseur?

Un cercle vicieux peut parfois s'installer quand une victime d'intimidation devient à son tour intimidateur. «Les enfants qui commettent fréquemment des actes d'intimidation disent qu'ils ont, eux aussi, été des victimes» (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p.10). Selon Asidao, Espelage et Vion (2000), 80 à 90% des adolescents affirment avoir été victimes d'intimidation à l'école. Une réaction d'autodéfense par la victime peut parfois être perçue comme un comportement d'intimidation et punie comme telle. «Punir les comportements d'intimidation sans tenir compte du vécu des victimes peut entraîner une augmentation de la frustration et provoquer chez les victimes des manifestations

d'agressivité» (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001, p.10). Il faut toujours garder en tête le fait qu'une victime peut devenir agresseur, qu'un agresseur peut devenir victime et qu'une victime peut devenir témoin selon les circonstances.

Finalement, être une victime ou un intimidateur semble perdurer dans le temps. Les études démontrent que l'on peut être une victime ou un intimidateur très longtemps, même pendant plusieurs années. Les chances pour ces enfants de sortir de cette situation sont très minces à moins que des efforts concrets soient réalisés par les écoles pour régler ce problème. (Olweus, 1993)

Le rôle des pairs, de la famille et de l'école dans le phénomène de l'intimidation

Quelques facteurs ont été identifiés pouvant avoir une incidence sur l'intimidation dans le milieu scolaire. Il s'agit du manque de surveillance de la part des enseignants ou des intervenants dans l'école, de l'absence de réaction de la part d'élèves témoins d'un événement d'intimidation, d'une absence de règlements et d'interventions spécifiques à cette problématique et d'une faible cohésion entre la direction et le personnel. Nous aborderons maintenant le rôle de chacun dans le phénomène de l'intimidation.

Le rôle des pairs

Il est rare qu'un événement d'intimidation se produise à l'écart de tous les regards. La plupart du temps, ces événements se produisent dans la cour d'école et dans les couloirs devant des élèves témoins. Selon Atlas et Pepler (1998), 85% des incidents d'intimidation se produisent dans le contexte d'un groupe de pairs. Quels rôles jouent ces pairs dans les incidents d'intimidation? Ils ont souvent le rôle d'observateur, c'est-à-dire qu'ils observent passivement le déroulement de l'incident sans intervenir. D'autres, au contraire, seront de la partie, applaudiront et encourageront l'intimidateur à continuer (Pepler et Craig, 1997). Le renforcement du comportement d'intimidation ne fera qu'augmenter et maintenir le pouvoir de l'intimidateur sur la victime. Finalement, certains élèves interviendront auprès de l'intimidateur pour faire cesser le comportement d'intimidation.

La peur de "stooler" l'intimidateur et d'en vivre les conséquences dont la colère de l'intimidateur et la désapprobation des pairs empêchent certains élèves de dénoncer les incidents d'intimidation. Selon Connolly, Pepler et Craig (2003), seulement un petit nombre d'élèves de niveau primaire et secondaire tentent de faire cesser les incidents d'intimidation.

Selon Olweus (1993), les jeunes sont plus enclins à se comporter de façon agressive lorsqu'ils sont témoins d'un comportement agressif chez des personnes qu'ils perçoivent

comme plus puissantes qu'eux. D'après lui, les pairs qui sont témoins d'actes d'intimidations auront de meilleurs sentiments envers l'agresseur si la victime a cherché ou mérite ce qui lui arrive. Les pairs participent à l'intimidation lorsqu'ils encouragent ou provoquent l'intimideur, lorsqu'ils omettent de signaler l'incident ou lorsqu'ils refusent d'aider la victime lors de l'incident. (Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General, 2001) Les recherches indiquent que les interventions des témoins portent souvent fruit (Craig et Pepler, 1997). Les pairs ont un rôle crucial dans l'arrêt des actes d'intimidations.

Le rôle de la famille

La famille joue un rôle important dans la problématique de l'intimidation. L'impact peut être très grand lorsque la famille ne condamne pas ces actes. Certains parents les banaliseront en affirmant que cela fait partie du développement d'un enfant (Sécurité publique Canada, 2003). Selon Olweus (1993) l'agressivité augmentera chez l'intimideur tant que les parents continueront d'accepter les comportements d'intimidation de leur enfant envers les pairs, la famille et les professeurs. Il semblerait que les parents d'enfants intimideurs sont généralement hostiles, rejetants et indifférents envers leur enfant (Kopasz et Smokowski, 2005). De plus, ils ont tendance à utiliser des techniques de pouvoir autoritaire afin de contrôler leurs comportements. (Pellegrini, 1998; Schwartz, Dodge, & Coie, 1993). Les punitions sont souvent physiques ou verbales, mais généralement très agressives. L'intimideur aura donc

tendance à reproduire les comportements violents qu'il voit à la maison et aura appris qu'il peut obtenir ce qu'il veut en utilisant la violence (Roberts, 2000).

Selon Olweus (1993), les parents d'enfants victimes et les parents d'enfants intimidateurs ne sont généralement pas au courant du problème et discutent très peu de cette problématique avec eux.

Le rôle de l'école

Selon une recherche effectuée en 1983 par Olweus, les victimes et les intimidateurs ont rapporté que les professeurs ont très peu tenté d'intervenir pour arrêter les actes d'intimidations. L'attitude des professeurs envers la situation d'intimidation a un impact important sur la résolution ou le maintien de ces problèmes dans les écoles. La supervision des adultes lors des récréations et à l'heure du dîner joue un rôle important dans son contrôle. Selon l'étude Bergen de Olweus (1993), plus il y a d'adultes qui supervisent les heures de dîner et de récréation moins il y a de problème d'intimidation.

Chapitre 3 : L'intimidation chez les filles

La plupart des recherches qui ont été effectuées sur le phénomène de l'intimidation au début des années 80 avaient comme cible les gestes d'agressions posées par les garçons. Les filles étaient davantage perçues comme des victimes. Les comportements agressifs plus subtils et discrets n'ont pas été identifiés ni explorés dans les premières études. La plupart du temps, les comportements d'agression sociale faites par les filles étaient perçus comme normaux où les filles ne faisaient que ce « bitcher » entre elles. Ce n'est qu'au début des années 90 que les chercheurs se sont intéressés au phénomène que l'on retrouve de plus en plus dans nos écoles, l'intimidation chez les filles.

Définition de l'intimidation

Les chapitres précédents ont traité de l'intimidation faite par les adultes en milieu de travail puis de celle perpétrée dans les écoles par des garçons sur des filles ou par des garçons sur des garçons. Mais qu'en est-il des gestes d'intimidation posés par des filles sur des filles. L'auteure propose dans ce chapitre de faire un survol de ce phénomène qui semble être très courant chez les filles présentant des troubles de comportement au

secondaire. L'auteure a pu le constater lors d'un internat en psychologie dans une école secondaire spécialisée en trouble de comportement.

Nous avons longtemps cru que les garçons étaient seuls à utiliser la violence physique et verbale pour obtenir du pouvoir sur leurs victimes. Aujourd'hui, nous nous apercevons que les actes d'intimidation sont commis autant par les garçons que par les filles, mais de façons différentes. Les filles utilisent davantage des méthodes indirectes d'intimidation dont l'exclusion du groupe et la propagation de rumeurs. Ces actes sont définis comme des agressions sociales. (Lagerpetz, Bjorqvist & Peltonen, 1988). La présence d'école de filles où on ne retrouve pas de garçons confirme la présence de comportements d'intimidation faite par des filles sur des filles. Bjorqvist (1994), pour sa part, mentionne que les filles utilisent des méthodes indirectes d'agression qu'il définit comme étant des stratégies d'agression socialement sophistiquées où l'intimidateur peut blesser une personne par ses comportements sans pouvoir être identifié.

Certaines filles vont briser des amitiés afin de rejeter une autre fille; elles vont partir des rumeurs sur cette personne afin qu'elle se retrouve sans amies. D'autres vont ignorer certaines filles et vont les exclure des jeux. Tous ces comportements sont des exemples d'intimidation sociale.

Quel est le but de ces actes d'intimidation entre filles? Ces comportements semblent avoir une double fonction: protéger les amitiés existantes contre l'intrusion des autres et faire du mal aux filles ciblées en utilisant le rejet et l'isolation. (Leckie, 1997). Pour

quelles raisons la majorité des filles utilisent-elles l'intimidation relationnelle plutôt que l'intimidation physique? Selon Crick, Bigbee et Howes (1996), une des raisons est qu'elle permet de nuire aux relations sociales qui sont très importants pour les filles et d'acquérir un contrôle sur la victime d'intimidation. L'intimidation indirecte utilise la structure sociale comme véhicule pour des comportements négatifs qui auront pour but de briser des amitiés. Mais quelle est la nature des amitiés chez les filles. Selon Eder et Hallinan (1978), les filles semblent avoir un modèle d'amitiés très distinctif qui se base sur une dyade qui est jalousement gardée et cette alliance repose sur les notions d'exclusivité, d'intensité, d'intimité et de révélation.

Les relations sociales doivent être vécues comme une expérience positive mais pour certaines filles victimes d'intimidation, qui sont rejetées par leur groupe d'amies ou qui ne parviennent pas à se faire d'amies, elles peuvent devenir un cauchemar dans leur vie.

Une partie importante de la relation d'amitié chez les filles est la communication. Tout tourne autour des potins, ce qui a été dit par qui, au sujet de qui, ce sont là des sujets de conversation qui renforcent les amitiés, la confiance et la loyauté entre filles.(Leckie, 1997). Le langage fait partie intégrante du processus social et peut être utilisé pour nouer de belles amitiés ou au contraire pour rejeter certaines personnes. La plupart des filles recherche l'amitié par dessus tout : certaines auront tendance à utiliser l'intimidation pour arriver à leur fin. Elles rejèteront certaines personnes afin de prendre du pouvoir et de la popularité.

Selon Maccoby et Jacklin (1974), l'habileté verbale est plus développée chez les filles que chez les garçons et elles évitent d'utiliser des comportements agressifs physiques. C'est pourquoi le langage est davantage utilisé comme outil pour manipuler et contrôler les amitiés. Les potins et les rumeurs sont grandement utilisés chez les filles pour intimider car le langage est un de leurs atouts les plus forts.

L'amitié chez les filles se développe souvent en dyade même dans un grand groupe. Ces dyades sont très fermées et permettent l'intimité, l'exclusivité et la confiance. C'est souvent dans cette intimité que des secrets sont révélés, ce qui aura pour effet de renforcer l'amitié. Par contre, si une chicane éclate, ces filles seront plus vulnérables aux abus et à l'intimidation car leurs secrets pourront être utilisés pour les manipuler. (Leckie, 1997).

Les filles préfèrent se tenir en dyade ou en trio où les amitiés sont beaucoup plus intimes contrairement aux garçons. Les garçons passent moins de temps à échanger des informations sur leur vie et en savent souvent très peu sur l'histoire familiale de leur copain. (Maccoby, 2004). Les filles passent considérablement plus de temps à parler entre elles et c'est pourquoi elles en savent beaucoup plus sur leurs histoires. Dans les premières études on ne distinguait guère l'agression physique de l'agression sociale. Aujourd'hui, l'agression sociale désigne une action qui a pour but d'endommager les relations sociales ou le statut social de quelqu'un (Maccoby, 2004). Selon Xie, Cairns et Cairns (2005), il y a deux sortes d'agression sociale, l'une étant une confrontation

directe, l'autre plus sournoise qui consiste à parler dans le dos de quelqu'un ou en répandant des rumeurs.

Celles qui utilisent l'agression sociale de type confrontation sont facilement identifiables et risquent d'être blâmées pour leur action tandis que celles qui utilisent l'agression sociale plus indirecte peuvent rester anonyme. Pour Cairns, Cairns, Neckerman, Gest et Garipey (1988), il n'est pas surprenant de voir l'intimidation sociale augmenter chez les filles lors de l'adolescence, car c'est à ce moment qu'elles comprennent le mieux les dynamiques du réseau social et qu'elles sont le plus motivées à acquérir un statut social entre elles.

Exemples de comportement d'intimidation

Voici quelques exemples de comportements d'intimidation utilisés par les filles dans les écoles :

- Partir des rumeurs sur une élève
- Parler d'une élève en chuchotant lorsqu'elle passe proche du groupe
- Exclure une élève du groupe (l'élève est souvent seule lors des travaux d'équipe ou peut être choisie en dernier pour les groupes lors de jeux)
- Empêcher de passer en se mettant devant une porte
- Rire d'une élève devant le groupe en l'humiliant
- Passer des commentaires négatifs sur la tenue vestimentaire d'une élève
- Pousser des soupirs à chaque fois que cette élève pose une question à l'enseignante

Ces exemples ne sont qu'une partie des comportements d'intimidation que nous pouvons observer tous les jours dans nos écoles. Ils peuvent parfois sembler anodins étant des comportements décrits comme du « bitchage entre filles ». Mais ces actes d'intimidations sont destructeurs pour les victimes qui les vivent chaque jour.

Prévalence

Une recherche effectuée par Leckie (2006) sur des filles dans des écoles catholiques du sud de l'Australie démontre que celles qui sont au primaire et au secondaire comprennent bien le concept de l'intimidation et qu'elles reconnaissent que le fait de répandre des rumeurs, d'écrire des mauvaises choses sur une personne, de parler dans son dos, de « potiner » sont des comportements d'intimidation. De plus, cette recherche démontre que l'intimidation a tendance à augmenter au début du secondaire chez les filles.

Ces dernières années, l'Internet est de plus en plus utilisé par les filles pour faire circuler des rumeurs ou pour harceler certaines filles. (Blair, 2003).

Selon Crick, Bigbee et Howes (1996), les conflits sociaux entre les filles augmentent en fréquence et deviennent plus communs à mesure que les filles passent de l'enfance à l'adolescence.

Certains chercheurs prétendent que l'augmentation peut s'expliquer par une approche plus stricte des intervenants face aux comportements agressifs dans les cours d'école. Les batailles et l'intimidation sont moins banalisées qu'auparavant. Donc il y a plus de comportements agressifs qui sont observés et rapportés à la direction ce qui fait augmenter les statistiques.(Artz et Nicholson, 2002)

*Chapitre 4: Programmes existant portant sur la prévention et la résolution du
phénomène de l'intimidation dans les écoles*

Bien qu'il existe des centaines de programmes portant sur la prévention et la résolution du phénomène de l'intimidation dans les écoles, l'auteure a choisi de présenter en premier lieu le programme de Dan Olweus (1993) car ce programme d'intervention est détaillé et propose des interventions à mettre en place qui touchent plusieurs milieux dont l'école, la maison et la classe. En deuxième lieu, l'auteure a choisi de présenter le programme de Helen Cowie (2000) car ce programme apporte un nouvel aspect d'intervention portant sur la participation des pairs dans le processus de résolution de la problématique d'intimidation. Permettre à certains jeunes d'apporter leur soutien et leur aide à d'autres jeunes en difficulté a parfois plus d'impact que certaines interventions effectuées par les adultes.

Programme d'Olweus

Intentions

Le programme mis sur pied par Olweus est un programme d'intervention pour contrer l'intimidation dans le milieu scolaire. Selon ce chercheur (Olweus, 1993), deux conditions doivent être mises en place pour réussir ce programme: premièrement, que les adultes du milieu scolaire prennent conscience de la présence d'un problème d'intimidation dans leur école; deuxièmement, qu'ils s'impliquent de manière sérieuse en

vue de changer la situation. Ce programme est divisé en trois catégories d'intervention : les mesures qui peuvent être appliqués au niveau de l'école, celles qui peuvent être mises en place dans la classe et enfin les mesures de niveau individuel.

Prévenir l'intimidation

Le but de ce programme est de prévenir l'intimidation dans les écoles en parvenant à créer de meilleures relations entre les pairs et en permettant aux victimes d'intimidation de se sentir en sécurité dans leur école et d'augmenter leur estime de soi. Pour ce qui est des intimidateurs, le programme leur permettra de réduire leurs comportements agressifs afin d'augmenter les comportements prosociaux (Olweus, 1993).

Contrer l'intimidation

Ce programme vise aussi l'élimination de l'intimidation dans les écoles. Seul la mise sur pied d'interventions spécifiques visant l'intimidation et le travail d'équipe de tous les intervenants pour combattre ce phénomène pourra réduire l'intimidation. C'est pourquoi, le programme d'Olweus présente plusieurs stratégies s'adressant à chacune des personnes impliquées dans la vie des élèves.

Stratégies utilisées

Dans le programme d'Olweus plusieurs stratégies sont mises en place pour prévenir et contrer l'intimidation. Ces stratégies s'adressent tant aux élèves qu'aux adultes et ciblent les trois niveaux suivants: l'école, la classe et l'individu. Voici les stratégies proposées dans le programme d'Olweus (1993).

Stratégies pour prévenir l'intimidation

Afin de prévenir l'intimidation Olweus propose qu'à chaque année un questionnaire pour mesurer le niveau d'intimidation soit administré. De cette façon, les intervenants pourront avoir un portrait du niveau d'intimidation et pourront cibler, dès le début, les victimes et les intimidateurs.

Au niveau de l'école, la mise en place d'une cour plus attirante permettra aux élèves d'apprécier leur institution et d'améliorer leur sentiment d'appartenance. Ceci pourrait aider à prévenir l'intimidation qui se produirait dans la cour d'école. De plus, la mise sur pied d'un téléphone contact permettra à tout élève dans le besoin de parler une personne ressource quand elle désire se confier. Une réunion de parents et du personnel sera convoquée dans laquelle une formation sur le sujet de l'intimidation sera offerte afin de conscientiser ces personnes de l'ampleur de ce phénomène dans leur école.

Au niveau de la classe, les stratégies proposées sont une réunion de classe régulière pour permettre un échange sur le sujet, un apprentissage coopératif et des activités positives d'entraide. Ces stratégies ont pour but d'améliorer le climat de classe, d'accroître les comportements pro sociaux et de permettre aux élèves de pratiquer la résolution de conflits.

Au niveau individuel, la stratégie proposée est de permettre la présence d'élèves neutres lors de résolution de conflit. Ceci permet aux élèves neutres d'aider leurs pairs à trouver des solutions et de démontrer qu'ils peuvent poser une action positive dans leur école.

Stratégies pour contrer l'intimidation

Le programme d'Olweus propose également des stratégies s'adressant à l'école, à la classe et à l'individu. Au niveau de l'école, on propose de mettre sur pied une journée de conférence sur le sujet de l'intimidation. L'école reconnaît ainsi que l'intimidation est prise au sérieux et que les professionnels interviendront lorsque requis. De plus, la mise en place d'une meilleure supervision lors des pauses et des dîners permet d'intervenir sur le champ lorsqu'il se produit un acte d'intimidation. Les victimes se sentiront beaucoup plus en sécurité si la supervision est augmentée.

Au niveau de la classe, la mise sur pied de règles contre l'intimidation envoie un message très clair que ces comportements ne seront pas tolérés. Les enseignants seront

appelés à faire des jeux de rôle avec leurs élèves sur les comportements d'intimidation et les façons de réagir. Ils pourront aussi utiliser la documentation sur le sujet pour sensibiliser les élèves sur les conséquences de l'intimidation. Si un enseignant a un élève intimidateur dans sa classe, il devra faire une réunion avec ses parents afin de trouver des solutions.

Au niveau individuel, les professionnels des écoles devront rencontrer individuellement les victimes d'intimidations et les intimidateurs afin de leur offrir un suivi thérapeutique. Les parents des élèves concernés seront rencontrés afin de leur offrir support et aide. La mise en place de parents soutien peut permettre à ceux qui désirent de l'aide, de recevoir l'appui d'autres parents. Un groupe de discussion peut être mis en place pour les parents d'intimidés et d'intimidateurs.

Programme de Helen Cowie

Intentions

Helen Cowie a mis sur pied, en se basant sur des recherches, une stratégie qui permet de combattre l'intimidation, au primaire et au secondaire, par le support des pairs. Selon Cowie et Wallace (2000), les jeunes apprennent à travailler ensemble en dehors de leur groupe d'amis respectifs. Ceci améliore et crée des liens entre les enfants et réduit les préjugés. Les jeunes apprendront aussi de bonnes habiletés de communication et seront

appelés à réfléchir sur leurs propres émotions dans les relations avec les autres. Ils apprendront à régler des conflits et à aider les pairs à faire de même d'une façon constructive et non violente. Tout ceci leur permettra de développer le sens des responsabilités, d'inciter leur participation active, d'atténuer le sentiment de solitude et de développer le sentiment de compétence personnelle.

Prévenir l'intimidation

La méthode du soutien par les pairs s'adresse non seulement à l'intimidateur et à la victime mais aussi à tous ceux qui sont présents lors d'événements d'intimidations et qui en sont les observateurs.

Les élèves participant au groupe de soutien sont choisis par les enseignants sur la base de leurs qualités interpersonnelles. Une fois choisis, ces élèves reçoivent une formation par un professionnel sur les habiletés d'écoute empathique en adoptant une approche centrée sur la personne. Le *Befriending* est une sorte de counseling personnel effectué par des élèves de même âge ou plus âgés que la personne en besoin. (Cowie et Hutson, 2005).

Le système du soutien des pairs consiste à impliquer des jeunes qui ne vivent, ni ne commettent des actes d'intimidations. Ce sont les observateurs de ces actes. Ils adoptent un rôle d'aidant et sont encouragés à donner l'exemple en informant les adultes de l'école

lorsqu'un acte d'intimidation est posé (Smith et Sharp, 1994).

Le soutien par l'écoute permet de réduire les impacts négatifs de l'intimidation et rendent la dénonciation plus acceptable. De plus, cela sensibilise les pairs aux actes d'intimidations.

Contrer l'intimidation

Ce soutien des pairs permet aux victimes de se confier à quelqu'un en qui ils peuvent avoir confiance, ce qui aide à reprendre confiance en eux. De cette façon, ces jeunes peuvent exprimer leurs sentiments et parler des actes d'intimidations qu'ils ont vécus. (Cowie et Hutson, 2005). Ce système n'a pas que des avantages pour les victimes d'intimidation. Il permet aussi aux pairs qui offrent leur support d'augmenter leur confiance en eux-mêmes et d'apprécier la valeur d'aider quelqu'un dans le besoin.

Stratégies utilisées

Stratégies pour prévenir l'intimidation

Le système de soutien par les pairs peut permettre de mettre en place un processus de médiation lors de conflit entre élèves. Le processus de médiation implique les élèves en conflit et l'élève qui apporte le support. Celui-ci jouera le rôle d'une personne neutre qui

permettra aux deux parties de s'exprimer puis de trouver une solution.

Stratégies pour contrer l'intimidation

L'utilisation du courriel permet aux élèves de contacter les pairs qui offrent du support en toute confidentialité et d'empêcher certains élèves qui auparavant seraient restés muets pour ne pas être considérés comme un « délateur » de dénoncer des actes d'intimidations (Cowie et Hutson, 2005). Une adresse internet à l'école sera créé pour le projet. Les élèves qui offrent du support pourront consulter les courriels reçus et répondre aux demandes d'aide. Ces courriels seront gérés par un adulte responsable du projet afin d'assurer la confidentialité.

Autres exemples intéressants de programmes pour prévenir et contrer l'intimidation à travers le monde

Selon Claire Beaumont (2003), plusieurs pays ont mis en place des programmes visant à prévenir et contrer l'intimidation. On y retrouve le Project au Gran School de Norvège qui propose une formation du personnel, une coopération avec les parents, des activités sportives et coopératives entre les élèves ainsi que l'établissement de traditions scolaires et de mesures de sécurité pour les élèves. En Italie, le programme d'intervention *Development of models and evaluation* propose de développer une culture de respect et d'entraide parmi les élèves et de former et faire l'éducation des élèves au sujet de

l'intimidation. Enfin en France, le projet *Opération du ruban vert* propose une semaine où tous les élèves peuvent porter un ruban vert et devront signer un engagement à refuser la loi du silence, c'est-à-dire qu'ils devront rapporter tous les actes d'intimidation observés. De plus, des activités telles que la réalisation d'affiches et la création de chansons sont effectuées.

*Chapitre 5: Programme pour prévenir et contrer l'intimidation au secondaire chez les
filles présentant des troubles de comportement*

Le milieu

Avant de présenter le programme, l'auteure se doit de présenter le milieu pour lequel ce programme a été mis sur pied. L'école secondaire Du Moulin est une école qui offre des services pour les élèves présentant un trouble grave du comportement. L'élève qui fréquente l'école Du Moulin présente les caractéristiques suivantes :

- Comportements agressifs ou destructeurs de nature antisociale et dont la fréquence est élevée depuis plusieurs années;
- Comportements répétitifs et persistants qui violent manifestement les droits des autres élèves ou les normes sociales propres à un groupe d'âge et qui prennent la forme d'agressions verbales ou physiques, d'actes d'irresponsabilité et de défi de l'autorité
- La fréquence et l'intensité des comportements sont telles qu'un enseignement adapté et un encadrement systématique sont nécessaires.

L'école Du Moulin offre un secteur particulier pour les filles (secteur ISA) où l'on retrouve deux groupes pouvant accueillir environ dix filles par classe. L'enseignement est individualisé afin de permettre aux élèves de travailler à leur rythme. Le programme

que nous présentons vise à prévenir et à contrer l'intimidation chez ces filles qui présentent un trouble grave du comportement.

Le programme

Comme mentionné dans le chapitre précédent, le programme de Dan Olweus est basé sur deux principes très importants; la conscientisation et l'implication. L'auteure est en accord avec le chercheur, car elle croit aussi qu'il est très important que chaque membre du personnel, chaque élève, chaque parent, soit conscientisé à la problématique de l'intimidation. Tout individu qui côtoie le milieu scolaire, doit savoir ce qu'est l'intimidation, en connaître les causes et les effets, et doit pouvoir reconnaître un acte d'intimidation quand il survient. Si nous voulons prévenir et contrer l'intimidation, il est capital que tous soient conscients et comprennent bien le phénomène.

Lorsque conscientisés tous doivent s'impliquer pour changer la situation. Les membres du personnel, enseignants, éducateurs, professionnels et direction ne doivent plus fermer les yeux lorsqu'un acte d'intimidation survient. Comme nous l'avons vu précédemment, les recherches démontrent que l'intimidation est souvent ignorée ou banalisée par les enseignants et les parents. Ainsi, « 25% des enseignants considèrent qu'il peut parfois être bénéfique d'ignorer le problème, certains croient à tort que l'enfant doit apprendre à régler lui-même ses problèmes et qu'il ne doit pas être surprotégé. » (Campagne de prévention AQPS et Ordre des psychologues du Québec). Les élèves qui présentent un trouble du comportement sont souvent capables de régler leurs problèmes par eux-

mêmes, mais ils utilisent des moyens qui ne sont pas adéquats (souvent des moyens violents). L'école Du Moulin a pour mandat de travailler sur les comportements de ces jeunes, donc de les aider à résoudre leurs conflits de façon appropriée. C'est pourquoi les enseignants se doivent d'intervenir lorsqu'il y a un acte d'intimidation.

Intentions

Prévenir l'intimidation

Selon l'auteure, l'école Du Moulin se fonde sur certains principes pour fonctionner auprès des élèves ayant des troubles de comportements : cohérence, consistance et respect. Le principe de cohérence signifie une cohérence dans les interventions et dans les conséquences. Nous nous devons d'être cohérent dans nos interventions auprès de ces jeunes, car ils seront les premiers à crier à l'injustice. Il est important de pouvoir expliquer pourquoi nous donnons telles conséquences pour tels comportements. De cette façon, nous sécurisons ces jeunes qui ont souvent vécu un manque de cohérence au niveau des interventions dans leurs anciens milieux. Consistance aussi dans les interventions et les conséquences. Nous nous devons d'intervenir lorsqu'un élève en trouble du comportement ne respecte pas une règle de l'école. Il arrive souvent que des intervenants ferment les yeux sur certains comportements, car ils ne veulent pas être toujours sur le dos d'un élève, ou ils ne veulent pas jouer le rôle du « gros méchant » ce matin-là. Les élèves en trouble du comportement ont besoin que nous soyons consistants

dans nos interventions, car ils auront des balises claires de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Avec cette clientèle, il faut promouvoir le respect entre chaque individu car se ne sont pas des valeurs encore acquises.

La contribution de tous les acteurs, direction, enseignants, éducateurs, psychologue et élèves est donc primordiale. C'est pourquoi le programme est présenté selon trois sous thèmes : la direction, les enseignants et les professionnels.

La direction

La direction mettra en place une politique de l'intimidation. Cette politique implique de rendre inacceptables les comportements d'intimidations en appliquant le Code de vie de l'école. La direction devra encourager son personnel à faire respecter ce Code de vie et à intervenir sur les comportements d'intimidation. La mission devra être de rendre l'école sécuritaire pour tous les élèves. Ceci implique une sécurité physique et psychologique. L'aspect psychologique est tout aussi important que l'aspect physique car nous savons maintenant que les filles utilisent beaucoup plus l'intimidation psychologique dans leurs interactions. Une fois la politique mise en place, la direction pourra rencontrer les parents pour les en informer. Une copie du Code de vie leur sera remis afin qu'ils puissent s'y référer au besoin. Cette rencontre est nécessaire car souvent les parents de ces milieux ont besoin d'encadrement.

Les enseignants

Le programme sera par la suite présenté aux enseignants afin qu'ils en prennent connaissance et qu'ils acceptent le mandat qu'il leur sera donné. Leur collaboration est primordiale, car ils seront appelés à intervenir auprès des élèves dans leur classe et dans la cour d'école.

Afin de favoriser la réussite du programme, les élèves doivent être sensibilisés au phénomène de l'intimidation. Ils doivent réaliser que l'intimidation constitue un problème dans leur école et que des mesures doivent être mises en place pour la prévenir et la contrer. « Changez l'attitude des jeunes par rapport à l'intimidation en les amenant à considérer ce type d'agression comme étant inacceptable. Faites en sorte que chacun se sente concerné dans l'élimination de cette violence. Les élèves doivent prendre conscience que tout le monde a la responsabilité de réagir contre l'intimidation, qu'elle soit physique ou psychologique. » (Document de la campagne de prévention pour aider les enfants à vaincre l'intimidation de l'Association québécoise des psychologues scolaires et de l'Ordre des psychologues du Québec.). Ceci pourra être fait avec l'aide des enseignants qui dans leur classe, auront des discussions et des ateliers concernant l'intimidation.

Les professionnels

Le psychologue se doit de sensibiliser la direction et le personnel de l'école à la problématique et à l'ampleur du phénomène dans le milieu. Le phénomène est d'autant plus présent au secteur ISA (secteur pour filles qui s'intitule Intégration Sociale et Académique par les Arts) car les élèves en trouble de comportement manquent d'habilités sociales, ont plus de difficulté à être empathiques envers les pairs et cherchent à obtenir du pouvoir sur tout ce qui les entoure. Le rôle du psychologue sera de donner de la formation aux personnels de l'école sur l'intimidation et sur les interventions qui peuvent être mises en place pour la contrer. Le psychologue, en collaboration avec l'éducateur, pourra venir prêter main forte à l'enseignant dans sa classe.

Contrer l'intimidation

La direction

Le mandat de la direction sera de s'assurer que le programme de prévention et d'intervention de l'intimidation est mis en place. La direction devra introduire dans son Code de vie, une section sur les règlements pour prévenir et contrer l'intimidation.

Elle déterminera une procédure permettant aux parents d'être informés lorsqu'une situation d'intimidation se produit à l'école. Les parents seront aussi invités à informer

le personnel de l'école s'ils sont au courant qu'une situation d'intimidation a eu lieu à l'école.

Les enseignants

Le rôle de chaque enseignant sera d'intervenir dans sa classe et aux autres endroits de l'école, s'il est témoin d'un geste d'intimidation. Un adulte se doit d'être présent en tout temps dans les espaces communs (casiers, couloirs, cour) afin d'éviter que les comportements d'intimidation se fassent à leur insu.

« Les enseignants sont les adultes les mieux placés pour intervenir dans le but de contrer l'intimidation, car ils sont les seuls à pouvoir agir de manière collective, autant avec les victimes et les intimidateurs qu'avec les autres élèves qui en sont témoins » (Tiré du document de la campagne de prévention pour aider les enfants à vaincre l'intimidation de l'Association Québécoise psychologues scolaires et de l'Ordre des psychologues du Québec.) L'accent sera donc mis sur la participation active des enseignants partout autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école.

Les professionnels

Le rôle des professionnels (psycho éducateurs ou psychologues) sera d'effectuer des interventions ciblées pour les élèves touchés par les actes d'intimidations. De plus, il sera

important que l'intervention vise aussi les intimidateurs et les élèves témoins. Des suivis individuels et de groupe seront effectuées. L'art sera le médium de prédilection que ce soit pour la prévention ou l'intervention. La création d'affiche à l'aide du dessin, la création de sculptures représentant des thèmes reliés aux relations sociales et la création de peintures représentant la souffrance que fait vivre l'intimidation sont des exemples d'application de l'art comme médium. De plus, le professionnel peut utiliser le dessin ou la peinture pour travailler sur l'expression des émotions et la résolution des conflits.

Stratégies utilisées dans le programme

Prévenir l'intimidation

Voici quelques stratégies proposées afin de prévenir l'intimidation qui pourront être mise en place à l'école Du Moulin pour le secteur ISA.

La direction

Le programme sera présenté à la direction afin qu'elle en prenne connaissance et qu'elle soit la porteuse du dossier. La direction doit s'engager à faire respecter les principes qui sous-tendent le programme : la conscientisation, l'implication, le respect et la consistance.

Les règlements de l'école Du Moulin se retrouvent dans un Code de vie. Chaque élève et

parent se doit de lire le Code de vie de l'école. Les interventions seront par la suite basées sur le Code de vie en lien avec le règlement qui a été enfreint. La majorité des élèves de l'école Du Moulin connaissent très bien le Code de vie et iront même jusqu'à l'utiliser pour s'opposer. « Ce n'était pas écrit dans le Code de vie » ou « dans le Code de vie ce n'est pas écrit qu'on n'a pas le droit d'avoir les cheveux rouges » S'il y a une faille, ils la trouveront. C'est pourquoi chaque phrase est inspectée à la loupe avant d'être écrite.

La direction enverra une lettre aux parents, leur expliquant le programme de prévention de l'intimidation, les stratégies mises en place pour contrer les comportements d'intimidation et le rôle de chacun. Les parents devront signer cette lettre pour indiquer qu'ils en ont pris connaissance. Un dépliant intitulé : « L'intimidation entre enfants: c'est aussi l'affaire des parents », destiné aux parents et produit par la Commission scolaire de Montréal en collaboration avec l'Ordre des psychologues du Québec, sera envoyé aux parents. Il vise à les sensibiliser aux torts causés par l'intimidation, à aider à reconnaître le profil de l'enfant intimidé et à leur fournir des pistes de solution.

Les enseignants

L'enseignant devra, dans sa classe, promouvoir les habiletés sociales et les valeurs d'entraide et de respect. Pour ce faire, il pourra par le biais d'activités de groupes (projets d'art, projets d'improvisation, projets de bénévolat) promouvoir ces aspects. L'enseignant pourra aussi faire un pairage dans la classe entre les élèves plus vieux et les plus jeunes

pour amener un sens des responsabilités chez les filles plus vieilles et les aider à se sentir plus concernés par les plus jeunes.

De plus, l'enseignant d'art plastique pourra utiliser le médium de l'art pour faire un concours d'affiche sur le thème de l'intimidation dans les écoles. Avec l'accord des autres écoles secondaires de la Commission Scolaire Chemin-du-Roy, l'affiche gagnante pourra être affichée en plusieurs exemplaires dans ces écoles. Si les élèves le désirent, une pièce de théâtre peut être montée avec comme thème principal : les effets de l'intimidation sur les adolescents.

Les professionnels

Une formation sera donnée par le psychologue de l'école concernant la problématique d'intimidation. Une présentation PowerPoint sera effectuée en regard des sujets suivants:

- 1) la nature des comportements d'intimidation et les mythes associés
- 2) la politique d'encadrement disciplinaire (règles d'école)
- 3) les procédures d'intervention (mesures disciplinaires et éducatives).

Cette formation sera aussi offerte aux parents car il est important qu'ils comprennent l'ampleur du phénomène de l'intimidation et des conséquences qui s'en suivent afin de pouvoir appuyer l'école dans sa démarche et de mettre en place des interventions à la maison.

Le psychologue et l'éducateur tiendront une fois par semaine avec les deux classes

réunies une période d'habiletés sociales. Durant cette période plusieurs thèmes seront abordés au cours de l'année: jeux de rôle sur des situations d'intimidation et des manières appropriées d'y répondre, l'empathie, le contrôle des impulsions, la gestion de la colère. De plus, ils pourront enseigner la résolution de problème de façon non violente. L'éducateur affichera dans l'école, à la vue de tous, le tableau des comportements d'intimidation (voir Appendice A) afin que tous les élèves se familiarisent avec les comportements qui ne sont pas acceptés. Les membres du personnel pourront s'y référer lorsqu'un acte d'intimidation se produira.

Contrer l'intimidation

Voici quelques stratégies proposées afin de contrer l'intimidation qui pourront être mise en place à l'école Du Moulin pour le secteur ISA.

La direction

La direction fournira aux parents le numéro de téléphone pour rejoindre l'éducateur d'ISA afin qu'ils puissent informer le personnel de l'école d'une situation d'intimidation.

Une rencontre par mois sera effectuée avec tous les membres du personnel d'ISA (direction, psychologue, enseignants, éducateur) afin de faire le point sur le programme, son évolution, ses impacts sur les comportements des filles, les interventions qui

fonctionnent et les points à améliorer.

La surveillance doit être accrue durant les récréations et le dîner. Les élèves doivent être constamment en présence d'un adulte qui devra surveiller les déplacements dans les corridors et les cases. La direction verra à ce qu'un adulte reste à l'intérieur, même si tout le monde est sorti à l'extérieur pour la pause. La sécurité des élèves doit être assurée et l'élève intimidé doit savoir que l'école s'occupe de lui.

Les enseignants

Les enseignants devront, dans chacune de leur classe, définir des règles concernant les comportements d'intimidation. Ces règles doivent tenir compte de la mission de l'école et sont discutées ensemble. Les élèves peuvent aussi définir leurs propres règles de classe. En faisant participer les filles, ces règles ne seront pas perçues comme des règles imposées. C'est une façon de les impliquer dans un processus de changement et de permettre un premier échange en groupe. Par la suite, les règles seront affichées en classe et une affiche sera fabriquée par deux élèves du groupe (préalablement choisies par le groupe lors de la discussion des règles). Cette affiche pourra être réalisée lors du cours d'art plastique.

Un retour peut-être fait une fois par deux semaines à partir de situations qu'ils ont observées sur le phénomène de l'intimidation, le rôle du témoin d'incidents

d'intimidation et les alternatives au comportement d'intimidation. Pour ce faire, l'enseignant pourra demander que les élèves face part de leurs opinions et de leurs réflexions sur ces sujets dans un journal de bord.

En plus des interventions de type « répression », il y a aussi des interventions de type « prévention », dont la reconnaissance des comportements prosociaux. Chaque enseignant devra mettre en place un système pour encourager les comportements prosociaux dans sa classe. Un tableau d'excellence peut être affiché au tableau, qui rapporte les comportements d'entraide et de respect. À la fin de la semaine, les élèves et les membres du personnel seront appelés à voter pour l'élève de la semaine s'étant distingué en tant que « meilleure aidante ».

Les professionnels

En début d'année, le psychologue mesurera l'incidence du phénomène d'intimidation dans l'école. Ceci doit être effectué afin d'avoir un portrait global de la situation du phénomène d'intimidation et de permettre de mesurer vers la fin de l'année l'impact du programme. Une enquête à l'aide de questionnaire sera effectuée dans toutes les classes de l'école. Le psychologue fera le tour de chaque classe débutant par la présentation d'un vidéo concernant l'intimidation intitulée *Chronique de la violence ordinaire*. Après le visionnement du vidéo, le psychologue fera un retour avec les élèves.

Par la suite, le psychologue mesure la prévalence du phénomène en faisant compléter un questionnaire anonyme à tous les élèves (questionnaire d'Olweus adapté par le psychologue Richard Gagné) et à l'aide du questionnaire de la nomination par les pairs, il identifiera les intimidateurs et les victimes.

Vignette 4

Lors de la pause, Julie, 13 ans, se promène seule dans la cour d'école. Megan, 16 ans, se dirige vers elle et intentionnellement la bouscule de l'épaule en chuchottant le mot « conne ». L'éducateur étant présent sur la cour d'école intervient immédiatement en disant : « Megan, je ne peux accepter ce comportement parce que c'est un comportement d'intimidation, viens avec moi à l'intérieur. »

Dans cette vignette, Megan ne pourra pas argumenter cette intervention car le tableau des comportements d'intimidation aura été affiché depuis le début de l'année. Le rôle du professionnel sera de rester constant et cohérent dans les interventions afin de maintenir un milieu sécurisant et juste pour tous.

Lorsqu'une élève est retirée de la classe ou qu'elle a enfreint une règle du Code de Vie, elle doit aller rencontrer l'éducateur à son local (local d'apprentissage de comportements). Lorsqu'il se produira un acte d'intimidation, l'éducateur tiendra un dossier pour l'intimidateur et l'intimidé (voir Appendice B), il rencontrera les deux élèves impliqués et mettra des interventions en place (voir Appendice C). De plus, un appel téléphonique sera effectué par l'éducateur aux parents lorsqu'un élève sera victime d'intimidation ou lorsqu'il fera preuve d'intimidation.

Le psychologue pourra pour sa part, effectuer un suivi individuel avec une élève victime d'intimidation ou une élève intimidatrice. Il aidera l'élève victime d'intimidation à développer différentes habiletés comme l'affirmation de soi, la confiance en soi, la résolution de conflits et les stratégies à utiliser lors d'une situation d'intimidation.

Avec l'élève intimidatrice, le psychologue discutera des impacts de l'intimidation et des comportements qui ne sont pas tolérés à l'école. Il l'aidera à développer des habiletés interpersonnelles et une compréhension empathique. Il faudra encourager chez l'élève intimidatrice la mise en pratique de « se mettre à la place » de l'autre élève. La technique de renversement de rôle peut-être utilisée à cette fin.

Un groupe peut être formé avec l'enseignante, l'éducatrice et la jeune intimidée afin de l'aider à trouver des solutions pour faire face à son intimidatrice.

Le psychologue et l'éducateur pourront demander la collaboration de la communauté en demandant aux policiers de venir parler de la cyberintimidation et des conséquences légales de tels gestes. La communauté pourra offrir son support au programme en offrant des places de bénévolat à nos jeunes, ce qui leur permettra d'acquérir de la confiance en soi, des habiletés sociales et une intégration à la communauté.

De plus, les professionnels mettront en place un service de soutien par les pairs. Le

système du soutien des pairs consistera à impliquer une élève qui ne vit pas ni ne commet des actes d'intimidations. Cette élève est souvent observatrice de ces actes. On impliquera la jeune choisie dans un rôle d'aidant auprès des élèves qui vivent de l'intimidation et on l'encouragera à donner l'exemple en informant les adultes de l'école lorsqu'un acte d'intimidation est posé. L'élève choisie peut ne pas avoir de très bonnes capacités d'écoute et d'empathie (cette élève ayant un trouble du comportement) mais les professionnels lui apporteront une formation sur les habiletés d'écoute et d'empathie et sur la résolution de conflits. L'élève choisie sera une élève qui aura présenté dans les deux derniers mois de bons comportements et aura appliqué les habiletés sociales discutées en classe. Un système de courriel pourra être mise à l'essai, en offrant aux élèves la possibilité de se confier par courriel à l'élève ressource. Ce courriel sera accessible aux intervenants qui géreront tous les messages envoyés et reçus.

Chapitre 6 : Conclusion

L'intention de départ de cet essai était de mettre sur pied un programme pour prévenir et contrer l'intimidation qui se produisait dans un milieu scolaire fréquenté par des adolescentes présentant un trouble du comportement. Afin d'élaborer ce programme, l'auteure s'est basée sur les recherches et les programmes existants. L'intimidation en milieu de travail et en milieu scolaire ont été abordés. Un chapitre a été consacré à l'intimidation « féminine » afin de comprendre les différences au niveau du comportement d'intimidation entre les garçons et les filles. Ce chapitre visait aussi la compréhension des relations entre filles afin d'ajuster les interventions à leurs besoins.

Il est possible de constater que plusieurs chercheurs mettent tout en œuvre pour comprendre et contrer le phénomène de l'intimidation. C'est une problématique qui affectent des milliers d'enfants et d'adolescents dans les écoles et nous nous devons de mettre en place des programmes adaptés aux besoins particuliers des milieux d'éducation. Pour ce faire, des recherches doivent être effectués sur l'impact des interventions mises en place et des évaluations de programme doivent avoir lieu à chaque année pour réajuster les interventions selon les besoins.

L'intention de départ de cet essai est atteinte mais il reste à évaluer si le programme remplit ses objectifs. Pour ce faire, l'auteure propose qu'une évaluation soit mise en place dans le futur. Puisque le programme s'adresse aux adolescentes présentant un

trouble du comportement, il sera important de s'assurer que ces adolescentes se sentent concernées par la problématique de l'intimidation et que les interventions ont été personnalisées et ont pris en compte la problématique du trouble de comportement. De plus, puisque l'objectif vise la prévention et l'intervention, l'évaluation aura pour objectif de vérifier si le programme a permis de prévenir et de contrer l'intimidation dans l'école.

Il faudra tout d'abord mesurer l'incidence du phénomène d'intimidation dans l'école au début de l'année et à la fin de l'année afin d'obtenir un portrait de la situation et de permettre l'observation, s'il y a lieu, d'un changement au cours de l'année. Ce changement devrait en principe inclure une diminution des actes d'intimidations dans l'école et un sentiment de sécurité accru. Comme mentionné dans le chapitre précédent, le psychologue mesurera la prévalence du phénomène en faisant compléter un questionnaire anonyme à tous les élèves (questionnaires d'Olweus adapté par le psychologue Richard Gagné) et à l'aide de la nomination par les pairs, il identifiera les intimidateurs et les victimes.

Par la suite, une consultation aura lieu auprès de tous les gens impliqués dans le programme. Le psychologue rencontrera la direction, les enseignants, les éducateurs et les parents et ils discuteront des impacts observés à l'école et à la maison concernant les comportements des jeunes et des adaptations à apporter au programme. Le psychologue questionnera ces gens sur certains points dont : est-ce que les instruments ont besoin

d'être transformés? La formation donnée doit-elle être adaptée? Doit-on discuter d'autres sujets au cours des formations et ateliers donnés tout au long de l'année?

Enfin, le psychologue mènera un sondage auprès des élèves, à la fin de l'année, leur demandant leur opinion sur le programme. Quels ont été les meilleurs ateliers, qu'est-ce qui les a aidées le plus au niveau personnel et interpersonnel, que retiennent-elles du programme, les interventions étaient-elles adéquates? Le service de support par les pairs a-t-il été aidant? Y a-t-il des choses à modifier dans le programme?

Pour terminer, l'auteure espère que ce programme sera efficace et qu'il pourra un jour être appliqué dans les écoles secondaires de la région et qu'il aura un impact dans la vie de ces élèves.

Références

Agence de santé publique Canada. (2003, juin). L'incidence de l'intimidation au Canada: stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. Récupéré le 15 septembre 2005 de <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/pub-fr.asp#enf>.

Ananiadou, K., Cowie, H., & Smith, P. K. (2003, Octobre). Interventions to reduce school bullying. *The canadian journal of psychiatry*. Récupéré le 28 octobre 2006 de <http://www.cpa-apc.org/Publications/Archives/CJP/2003/smith.asp>

Arcand, R., Labrèche, F., Stock, S., Messing, K. & Tissot, F. (2000) « Travail et santé », dans Enquête sociale et de santé 1998, Chapitre 26, Institut de la statistique du Québec : 525-570).

Artz, S., & Nicholson, D. (2002). Les filles agressives. Unité de prévention de la violence familiale de Santé Canada. Récupéré le 20 février 2007 de http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/html/nfntsaggsr_f.html

Asidao, C. S., Espelage, D. L., & Vion, S. (2000). Interviews with middle school students: Bullying, Victimization and contextual factors. *Journal of early adolescent*, Août.

Atlas, R. S., & Pepler, D. J. (1998). Observations of bullying in the classroom. *American Journal of Educational Research*, 92(2), pp.86-99.

Baumeister, R. F., Smart, L., & Boden, J. M. (1996). Relation of threatened egotism to violence and aggression: The dark side of self-esteem. *Psychological review*, 103 (1-4), 5-33.

- Beale, A. V., & Scott, P. C. (2001). Bullybusters: Using drama to empower students to take a stand against bullying behavior. *Professional School Counseling*, 4(4), 300-305.
- Beaumont, C. (2003). Le phénomène de l'intimidation dans les écoles européennes: Recherche, intervention et bonnes pratiques. Présentation au Colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école. Le 22 et 23 janvier 2003. Récupéré le 16 octobre 2006 de <http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/colloques/taxage/documents/atelier7.pdf>
- Bell, D. J., Foster, S. L., & Mash, E. J. (2005). **Handbook of behavioral and emotional problems in girls**. New York : Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Bierman, K. L., & Puttalaz, M. (2004). **Aggression, antisocial behavior, and violence among girls: a developmental perspective**. New York : Guilford Press.
- Bjorqvist, K. (1994). Sex differences in physical, verbal and indirect aggression: A review of recent research. *Sex Roles: A Journal of Research*, 30, 177-188.
- Blair, J. (2003). New breed of bullies torment their peers on the internet. *Education Week*, 22(1), 6-7.
- Bulletin des membres du Conseil Canadien de la sécurité.(2000, septembre).Récupéré le 12 février 2007 de <http://www.safety-council.org/CCS/sujet/SST/brimades.html>
- Cairns, R., Cairns, B., Neckerman, H., Gest, S., & Garipey, J-L. (1988). Social networks and aggressive behavior: peer support or peer rejection? *Child Development*, 65, 1068-1079.

- Carpentier, M., & Monette, N. (2003). *Chroniques de la violence ordinaire* [enregistrement vidéo]. Montréal : Cirrus Productions ; Télé-Québec.
- Caspi, A., Moffitt, T. E., Rutter, M., & Silva, P. A. (2001). **Sex differences in antisocial behaviour** : conduct disorder, delinquency, and violence in the Dunedin longitudinal study. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press.
- Cleary, M., Sullivan, G., & Sullivan, K. (2004). *Bullying in secondary schools: What it looks like and how to manage it*. Angleterre: Paul Chapman.
- Cowie, H., & Wallace, P. (2000). *Peer support in action*. London: Sage.
- Cowie, H., Jennifer, D., Neto, C., Angulo, J., Peireira, B., Barrio, C., & Ananiadou, K. (2001). *Investigating the nature of workplace bullying in five different working populations*. International conference on violence in schools and public policies. Paris, 5-7 Mars.
- Cowie, H., & Hutson, N. (2005). *Peer Support: a strategy to help bystanders tackle school bullying*. *Pastoral Care in Education*, June 2005, 40-44.
- Craig, W. (1997). The relationship among aggression types, depression and anxiety in bullies, victims, and bully/victims. *Personnality and Individual Differences*, sous presse.
- Craig, W. & Harel, Y. (2004). *Bullying, Physical Fighting and Victimization*, dans Currie et coll. (dir.), *Young People's Health in Context: Health Behaviour in*

School-Aged Children (HBSC) Study, International Report from the 2001/2002 Survey. Organisation mondiale de la santé, pp. 133-144.

- Crick, N., Bigbee, M. A., & Howes, C. (1996). Gender differences in children's normative beliefs about aggression: How do I hurt thee? Let me count the ways. *Child Development*, 67, 1003-1014.
- De Garie, S. (2003). L'intimidation au secondaire. Présentation au Colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école. Le 22 et 23 janvier 2003. Récupéré le 16 octobre 2006 de <http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/colloques/taxage/documents/atelier9.pdf>
- Dellasega, C., & Nixon, C. (2003). *Girl wars: 12 strategies that will end female bullying.* New York: Fireside.
- Eder, D., & Hallinan, M. T. (1978). Sex differences in children's friendships. *American Sociological Review*, 43, 237-250.
- Einarsen, S., Hoel, H., Zapf, D., & Cooper, C. L. (2003). The concept of bullying at work: The European tradition. Dans S. Einarsen, H. Hoel, D. Zapf & C. L. Cooper (Eds.), *Bullying and emotional abuse in the workplace: International perspectives in research and practice*, pp.3-30. London: Taylor et Francis.
- Egan, S. K., & Perry, D. G. (1998). Does Low Self-Regard Invite Victimization? *Developmental Psychology*, 34(2), 299-309.
- Gagné, R. (2003). L'intimidation dans les écoles : qui sont les intimidateurs et leurs victimes et pourquoi les enfants gardent-ils le silence? Présentation au Colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école. Le 22 et 23 janvier 2003. Récupéré le 16 octobre

2006 de

<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/colloques/taxage/documents/atelier4.pdf>

Hansen, A., Hogh, A., Persson, R., Karlson, B., Garde, A., & Orbaek, P. (2006). Bullying at work, health outcomes, and physiological stress response. *Journal of Psychosomatic Research*, 60 (1), 63-72.

Hodges, E. V. E., Malone, M. J., & Perry, D. G. (1997). Individual Risk and Social Risk as Interacting Determinants of Victimization in the Peer Group. *Developmental Psychology*, 33(6), 1032-1039.

Juvonen, J., & Graham, S. (2001). *Peer Harassment in School: The Plight of the Vulnerable and Victimized*. New York: Guilford Press.

Kopasz, K. H., & Smoowski, P. R. (2005). Bullying in school: An overview of types, effects, family characteristics, and intervention strategies. *Children and schools*, 27, 101-110.

Lagerspetz, K. M. J., Björkqvist, K., & Peltonen, T. (1988). Is indirect aggression typical of female? Gender differences in aggressiveness in 11 to 12 year old children. *Aggressive Behavior*, 14, 403-414.

Leckie, B.(1997). Girls, Bullying behaviors and peer relationship: The double edged sword of exclusion and rejection. Communication présentée au Australian Association for Research in Education Conference: 30th November - 4th December 1997: Brisbane, Queensland. Récupéré le 16 octobre 2006 de <http://www.aare.edu.au/97pap/leckb284.htm>

Le Petit Larousse Illustré.(2005). Paris: Larousse.

Maccoby, E. E. (2004). Aggression in the context of gender development. Dans M. Putallaz, & K. L. Bierman (Éd). *Aggression, antisocial behavior, and violence among girls*, pp.3-22, New York: The Guilford Press.

Maccoby, E. E., & Jacklin, C. N. (1974). *The psychology of sex differences*. Stanford: Stanford University Press.

Miller, J. (2001). **One of the guys** : girls, gangs, and gender. New York : Oxford University Press.

Ministry of Education of British Columbia and Ministry of Public Safety and Solicitor General. (2001). *Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation: guide d'intervention pour les écoles secondaires*. British Columbia.

Olweus, D. (1987). School-yard bullying: Grounds for intervention. *School Safety*, 6, p. 4-11.

Olweus, D. (1992). Victimization among schoolchildren: Intervention and Prevention. Dans Albee, G.W., Bond, L.A., Monsey T. V. Cook. (Éds), *Victimization among schoolchildren: Intervention and prevention* (pp.279-295). Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications.

Olweus, D. (1993). Victimization by peers: Antecedents and long-term outcomes. Dans Asendorpf, J. B., Rubin, K. H. (Éds), *Social withdrawal, inhibition, and shyness in childhood* (pp.315-341). Hillsdale, NJ, England: Lawrence Erlbaum Associates.

- Olweus, D. (1993). *Bullying at school: What we know and what we can do*. Oxford: Blackwell publishing.
- Olweus, D. (1994). Annotation: Bullying at school: Basic facts and effects of a school based intervention program. *Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 35, 1171-1190.
- Olweus, D. (1994). Bullying at school: Long-term outcomes for the victims and an effective school-based intervention program. Dans Huesmann, L.R. (Éds), *Aggressive behavior: Current perspectives* (pp.97-130). New York, NY, US: Plenum press.
- Olweus, D. (1996). Bullying at school: Knowledge base and an effective intervention program. Dans Ferris, C. F., Grisso, T. (Éds), *Understanding aggressive behavior in children* (pp.265-276). New York, NY, US: New York Academy of Sciences.
- Paul, J. J., & Cillenssen, A. H. N. (2003). Dynamics of peer victimization in early adolescence: Results from a four-year longitudinal study. *Journal of Applied School Psychology*, 19, 25-43.
- Pellegrini, A. D. (1998). Bullies and victims in school : A review and call for research. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 19, 165-176.
- Pepler, D. J., & Craig, W. (1997). « Bullying: Research and Interventions». *Youth Update*. Publication de l'Institute for the Study of Antisocial Youth, 15(1), 4-6.
- Pepler, D. J., & Craig, W. (2003). Identifying and targeting risk for involvement in bullying and victimization. *Canadian Journal of Psychiatry*, 48(9), 577-582.

Pepler, D., Rigby, K., & Smith, P. K. (2004). *Bullying in schools: How successful can interventions be?* Angleterre: Cambige University press.

Reid, K. (1985). *Truancy and School absenteeism*. London: Hodder & Stoughton.

Roberts, W. (2000). The bully as victim: Understanding bully behaviors to increase the effectiveness of interventions in the bully-victim dyad. *Professional School Counseling*, 4(2), 148-155.

Schwartz, D., Dodge, K. A., & Coie, J. D. (1993). The emergence of chronic peer victimization in boys' play groups. *Child Development*, 64, 1755-1772.

Sécurité publique Canada. (2003, juin). L'incidence de l'intimidation au Canada: stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. Récupéré le 15 septembre 2005 de <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/pub-fr.asp#enf>

Sécurité publique Canada (2005, novembre). Programmes de lutte contre l'intimidation en milieu scolaire: résumé. Récupéré le 16 septembre 2005 de http://www.psepc.gc.ca/res/cp/res/bully_exec-fr.asp

Sécurité publique Canada (2005, novembre). Mesures initiales pour mettre fin à l'intimidation et au harcèlement: conseils aux adultes pour aider les jeunes de 12 à 17 ans. Récupéré le 16 septembre 2005 de http://www.psepc-sppcc.gc.ca/res/cp/bully_12217-fr.asp

Smith, P. K., & Sharp, S. (1994). *School Bullying: Insights and Perspectives*. London: Routledge.

Stephenson, P., & Smith, D. (1989). Bullying in two english comprehensive schools. Dans E. Roland et E.Munthe (sous la direction de). *Bullying: An International Perspective*. Londres: Fulton.

Sullivan, K. (2002). *The anti-bullying handbook*. New York: Oxford University Press.

Xie, H., Cairns, B. D., & Cairns, R. B. (2005). The development of aggressive behaviors among girls: Measurement issues, social functions and differential trajectories. Dans Pepler, D., Madsen, K., Webster, C., Levene, K. (Éd.). *The development and treatment of girlhood aggression*. Hillsdale, N.J.: Erlbaum.

Zapf, D., Einarsen, S. Hoel, H. & Vartia, M. (2003). Empirical findings on bullying in the workplace. Dans S. Einarsen, H. Hoel, D. Zapf et C.L. Cooper (Éd), *Bullying and emotional abuse in the workplace: International perspectives in research and practice*, pp.102-126. London: Taylor et Francis.

Appendice A
Tableau des comportements d'intimidation
Adapté des travaux réalisés par Jocelyn Aubut

Agression physique

Gestes graves qui sont passibles de plainte policière

- Pousser
- Bousculer
- Abîmer le matériel, les objets personnels ou les vêtements
- Cracher sur quelqu'un ou sur ses biens
- S'approprier des objets (ex: lunch, vêtements, matériel scolaire)
- Gestes qui sont méprisants et humiliants, mais sans faire mal physiquement (ex: baisse les pantalons)
- Enfermer dans un endroit restreint
- Menace ou violence physique
- Menace avec une arme
- Agression physique (coup de pied, coup de poing, bataille)

Aliénation sociale

- Parler dans le dos
- Mettre dans l'embarras
- Ridiculiser
- Insulte à caractère racial, sexiste ou homosexuel
- S'arranger pour faire porter le blâme
- Faire circuler des rumeurs
- Défier publiquement à faire quelque chose
- Humilier en public (ex: révéler des informations personnelles)
- Rejeter activement
- Manipuler les autres pour qu'ils rejettent
- Isoler totalement du groupe de pairs

Agression verbale

- Se moquer
- Dire des noms
- Niaiser à propos d'objets ou de vêtements
- Niaiser à propos d'apparence physique

Gestes graves qui sont passibles de plainte policière

- Menace verbale de violence contre objets, menace de voie de fait ou de mort

Appendice B
Dossier Intimidé/Intimidateur
Adapté des travaux réalisés par Jocelyn Aubut

DOSSIER INTIMIDÉ(E)

NOM: _____ **GROUPE:** _____

Date: _____

Cochez le type de comportement dont l'élève a été victime:

Comportement d'intimidation	
Agression physique	
Aliénation sociale	
Agression verbale	

Est-ce un comportement passible de plainte policière: Oui _____ **Non** _____

**DESCRIPTION DE
L'ÉVÈNEMENT:** _____

Infraction : 1ère _____ **2e** _____ **3e** _____ **4e** _____ **5e** _____ **6e** _____ **Autres** _____

INTERVENTIONS:

Signature de l'intervenant (e) _____

DOSSIER INTIMIDATEUR(TRICE)

NOM: _____ GROUPE: _____

Date: _____

Cochez le type de comportement:

Comportement d'intimidation	
Agression physique	
Aliénation sociale	
Agression verbale	

Est-ce un comportement passible de plainte policière: Oui _____ Non _____

DESCRIPTION DE
L'ÉVÈNEMENT: _____

Infraction : 1ère _____ 2e _____ 3e _____ 4e _____ 5e _____ 6e _____ Autres _____

INTERVENTIONS: _____

Signature de l'intervenant (e) _____

Appendice C
Interventions

Adapté des travaux réalisés par Jocelyn Aubut

INTERVENTIONS

(à effectuer lors des comportements d'intimidation non-passible de plaintes policières)

<i>INFRACTION</i>	<i>INTERVENTIONS</i>
1ère	• Excuses verbales ou écrites envers l'intimidé • Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur
2ème	• Excuses verbales envers l'intimidé • Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur • Réflexion écrite sur l'intimidation avec la signature des parents

<i>INFRACTION</i>	<i>INTERVENTIONS</i>
3ème	• Excuses verbales envers l'intimidé • Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Retenu lors d'une pause • Travail de recherche portant sur l'intimidation et signature des parents • Présentation du travail à un intervenant(e) • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur
4ème	• Excuses verbales envers l'intimidé • Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Retenu lors de deux pauses • Travail de réflexion portant sur la connaissance de soi • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur
5ème	• Excuses verbales envers l'intimidé • Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Signature d'une entente • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur

<i>INFRACTION</i>	<i>INTERVENTIONS</i>
6ème	• Réparation envers l'intimidé • Suspension à l'interne ou à l'externe • Téléphone aux parents de l'élève intimidateur et de l'élève intimidé • Téléphone au travailleur social de l'élève intimidateur

INTERVENTIONS POUR INTIMIDATION**Pour les gestes graves pouvant être passibles de plainte policière**

<i>INFRACTION</i>	<i>INTERVENTIONS</i>
1ère	• Réparation envers l'intimidé (ex: lui rendre service) • Suspension à l'externe • Possibilité de plainte policière
2ème	• Suspension d'une durée indéterminée • Plainte policière

Appendice D
Travaux sur l'intimidation
Réalisés par l'école secondaire Le Tremplin

«NON À L'INTIMIDATION»

Travail de réflexion

NOM DE L'ÉLÈVE: _____

Gr: _____

Date: _____

Ce travail de réflexion a pour objectif de t'aider à réfléchir sur ton comportement d'intimidation. Réponds à chacune des questions et fais le signer par tes parents.

Le lendemain, tu remets ton travail à: _____

1. Décris en quelques lignes ce qui s'est passé.

2. Quels ont été les sentiments de l'élève que tu as intimidé?

3. As-tu déjà été intimidé? _____

4. Que s'était-il passé?

5. Comment te sentais-tu à ce moment-là?

6. Dis en quelques phrases ce qu'est l'intimidation.

7. Quelle différence y a-t-il entre l'intimidation et une chicane?

8. Pourquoi l'intimidation est un phénomène grave dont il faut s'occuper?

9. Quelles peuvent être les conséquences pour un élève qui se fait souvent intimider (3 conséquences)?

10. Donne 5 exemples d'intimidation

11. Que feras-tu à l'avenir quand tu auras le goût d'intimider un élève?

12. Quelle sera la prochaine conséquence si tu intimides encore un élève de l'école?

13. Que pensent tes parents de ton comportement?

Signature de l'élève: _____

RÉSERVÉ AUX PARENTS

Nous avons pris connaissance de cette réflexion et nous avons discuté avec notre enfant des points suivants:

Signature des parents:

RÉSERVÉ À L'ÉCOLE

Réflexion reçue le _____

Signature de l'intervenant(e) _____

b) Dans le paragraphe qui suit « **QUI SONT LES VICTIMES?** », quelles sont les caractéristiques qui, chez les enfants, représentent un risque d'être victime d'intimidation?

c) Quels sont les moyens pour « **ENRAYER L'INTIMIDATION** »? Nommes-en deux.

d) Dans le paragraphe « **QUE FAIT L'ÉCOLE?** », quel est le projet qu'une mère a mis sur pied et en quoi consiste-t-il?

e) Dans le paragraphe « **MON ENFANT EST VICTIME D'INTIMIDATION. QUE FAIRE?** », écris les principaux conseils que donnent les intervenants en violence juvénile.

f) À la dernière page, il est mentionné quelques stratégies que les enfants, victimes d'intimidation, peuvent employer. Écris deux stratégies.

Signature de l'élève: _____

RÉSERVÉ AUX PARENTS

Nous avons pris connaissance de cette réflexion et nous avons discuté avec notre enfant des points suivants:

Signature des parents:

RÉSERVÉ À L'ÉCOLE

Réflexion reçue le _____

Signature de l'intervenant(e) _____



Violence à l'école...

Selon une étude récente,
les deux tiers des enfants
de neuf ans auraient été
victimes de violence à
l'école. Que se passe-t-il
dans les cours de
récréation? Et que faire
si nos enfants sont
victimes d'intimidation?

par Claudine St-Germain

2 enfants sur 3 sont touchés

«Quand je suis arrivé à l'école, ils se sont tous mis sur moi, m'ont levé à bout de bras et m'ont laissé retomber sur l'asphalte.» «En 5^e année, je suis arrivée dans une nouvelle école. Une fille virait tout le monde contre moi. Après, j'étais toute seule, tout le monde me regardait tout croche. Des jours, j'allais pas à l'école

parce que c'était trop dur.» Les enfants qui racontent ces histoires dans une vidéo réalisée par l'Ordre des psychologues du Québec ont des frimousses adorables et sont visiblement intelligents. Mais on voit dans leurs yeux que les histoires d'horreur qu'ils ont vécues à l'école ne s'effacent pas de sitôt de leur mémoire. ▶

«Les autres se moquent de ma force physique et me trouvent trop maigre. Ils font en sorte que tout le monde me déteste à part ma famille... Ça fait plus de cinq ans que c'est comme ça. C'est ça la vie, se faire chialer.»

Une étude menée par l'Institut de la statistique du Québec en 1999 a permis de constater l'ampleur de la violence vécue par les jeunes du Québec. Les deux tiers des enfants de neuf ans rapportaient s'être fait crier des injures, avoir été menacés de se faire frapper ou avoir été frappés violemment au moins une fois dans l'année. Au même âge, un enfant sur dix disait avoir été victime de taxage.

L'une des formes de violence que subissent les enfants à l'école est l'intimidation. Son ampleur est difficile à évaluer, mais on croit qu'environ 10 % des enfants la subissent de façon répétée (plusieurs fois par semaine). Elle est plus fréquente au primaire, particulièrement vers l'âge de 10 à 12 ans. L'intimidation peut prendre la forme d'une agression physique ou verbale (insultes, blagues méprisantes, menaces). Il y a aussi l'intimidation indirecte, qui se traduit par le rejet d'un enfant à coup de fausses rumeurs, de conversations secrètes ou de chantage. Cette forme d'intimidation se retrouve particulièrement chez les filles. «Le rejet fait aussi mal que les agressions physiques», dit Emmanuelle Roy, directrice du développement et de la recherche chez Tel-Jeunes, un organisme d'écoute qui s'adresse aux jeunes.

N'est-ce pas normal que des enfants se chamaillent et se lancent des bêtises de temps en temps? «La différence entre le jeu et l'intimidation est dans le rapport de force entre les enfants», répond Caroline Lepage, une étudiante au doctorat en psychologie qui a beaucoup travaillé sur l'agressivité chez les jeunes. Dans une chicane entre amis, les deux sont au même niveau. Dans un cas d'intimidation, c'est toujours le même enfant qui est en situation de pouvoir et le même qui est brimé.»

Qui sont les victimes?

Les enfants qui présentent les caractéristiques suivantes risquent davantage d'être victimes d'intimidation: une faible estime de soi, de la difficulté à s'affirmer, un tempérament sensible, un cercle d'amis limité, de la maladresse dans les rapports avec les autres enfants, comme c'est parfois le cas chez les enfants hyperactifs ou trop impulsifs.

Les différences physiques peuvent aussi ouvrir la porte aux commentaires. Mais le fait qu'un enfant soit différent ne signifie pas qu'il sera automatiquement intimidé. Sa façon de réagir aux brimades compte pour beaucoup, croit Louise, une enseignante au secondaire qui affirme pouvoir déceler dès la rentrée quels élèves seront victimes d'intimidation pendant l'année. «Un jeune qui ne s'en laisse pas imposer va mieux s'en sortir qu'un autre qui réagit émotivement. Je me souviens de deux élèves obèses. La première était renfermée et s'isolait volontairement. Elle s'est fait rejeter toute l'année. Le deuxième ne semblait pas faire de cas de son embonpoint. Il était enjoué, participait aux activités et tout le monde l'appréciait.»

Parfois, il n'y a aucune raison pour laquelle un enfant est choisi comme cible. Comme un adulte peut être victime de violence gratuite en marchant dans la rue, un enfant peut être agressé simplement parce que son pupitre est à côté de celui du bourreau de la classe.

Le fils de Louise a été victime d'intimidation pendant plus de trois ans. En 2^e année, il a commencé à bégayer, ce qui lui a attiré quolibets et harcèlement. «Pendant la récréation, il se cachait sous les escaliers. Il ne se sentait pas en sécurité, même en présence des surveillants dans la cour d'école, raconte sa mère. J'ai essayé de le soutenir et de l'amener à trouver ses propres solutions. C'est finalement ce qu'il a fait en 5^e année. Il s'est planté devant ceux qui le harcelaient et leur a dit: «Oui, je bégaye. Mais à part ça, y a-t-il autre chose chez moi qui ne va pas?» Interloqués, les élèves ont dit non. «Ok, dans ce cas, pouvez-vous me laisser tranquille?» «Ce fut la fin de son calvaire, dit Louise. Il a maintenant terminé son primaire et on est bien contents!»

«Il y en a un qui fait partie de la "grosse gang" de l'école. Quand je passe, il me crie "salope" ou me traite de laide devant tout le monde. Chaque fois qu'il invente une nouvelle connerie, je ne m'y attends tellement pas que je fige. J'ai quasiment peur d'aller à l'école à cause de ça.»

adolescents à l'origine de la tuerie de l'école Columbine, aux États-Unis, qui a fait les manchettes en 1999, étaient les souffre-douleur de l'école depuis des années. Heureusement, ces cas sont exceptionnels. Selon les travaux du LaMarsh Centre for Research on Violence and Conflict Resolution, à Toronto, 70 % à 80 % des cas d'intimidation sont mineurs et transitoires, et s'atténuent avec un minimum d'intervention et de soutien.

La loi du silence

La plupart des victimes ont tendance à ne pas parler de leurs problèmes aux adultes parce qu'elles ont peur ou qu'elles ne veulent pas passer pour des porte-panier (des *stoovers* dans le langage de l'école). «Les enfants ont peur de passer pour des mauviettes, dit Louis Leroux, qui a été psychologue en milieu scolaire pendant plusieurs années et qui travaille toujours sur le problème de la violence. Et puis, raconter à quelqu'un qu'on est victime d'intimidation, c'est dur pour l'estime de soi.»

Certains enfants ont tenté d'en parler à des adultes, mais se sont butés à l'incompréhension. Selon une étude publiée en 2000, 40 % des élèves du primaire et 60 % des élèves du secondaire affirment que les adultes réagissent peu ou pas lorsqu'ils sont victimes d'intimidation. Ils se font répondre qu'ils ont sûrement couru après, qu'ils doivent ignorer les intimidateurs ou, pire, qu'ils n'ont qu'à frapper à leur tour.

Si l'intimidation ne cesse pas, ses conséquences peuvent être sérieuses pour les victimes. Celles-ci vivent constamment dans la peur, l'isolement et l'anxiété. Leur estime de soi et leur confiance s'effritent peu à peu. Leurs résultats scolaires peuvent s'en ressentir. Certaines vont s'empêcher de faire des activités qui leur plaisent, de peur d'être intimidées là aussi. «L'intimidation peut ainsi carrément empêcher le développement des enfants», dit Louis Leroux.

Dans les cas extrêmes, l'intimidation mène au suicide ou à une spirale de violence. Au début de l'année, une adolescente a été reconnue coupable de harcèlement criminel en Colombie-Britannique après avoir lancé des menaces contre une élève de son école, la poussant finalement au suicide. Les deux

Enrayer l'intimidation

Une fois le phénomène enclenché, il est très difficile de l'arrêter. C'est pourquoi la meilleure arme pour enrayer l'intimidation est la prévention. Elle commence par une politique claire de l'école, qui dit que la violence n'est pas tolérée et que toute manifestation d'intimidation sera punie. Ça peut sembler évident, mais ce n'est pas toujours le cas. «Certaines écoles, consciemment ou non, ont tendance à valoriser la force, dit Pierre Faubert, psychologue et enseignant. Si on ne fait rien pour contrer les comportements d'intimidation, les jeunes en concluent qu'on les tolère et vont les utiliser.»

Il est également important de sensibiliser les enfants à la différence. Les activités prônant la tolérance et le respect de tous peuvent les amener à une meilleure acceptation de ceux qu'ils perçoivent comme différents. Cela vaut autant pour l'école que pour le milieu familial.

L'une des pistes préconisées par les intervenants concerne les enfants témoins. «Les adultes ne sont généralement pas là quand un acte d'intimidation survient, explique Paula Weizman, directrice des programmes pour l'Association Na'amaat, une organisation qui offre des ateliers sur l'intimidation dans les écoles montréalaises. Mais des enfants sont pratiquement toujours présents parce que les agresseurs aiment avoir un public.» Ces témoins sont peu enclins à intervenir, soit parce qu'ils ont peur de devenir victimes à leur tour, soit parce qu'ils approuvent l'action de l'intimidateur. Seulement 11 % des témoins disent essayer presque toujours d'arrêter l'intimidation; ils y arriveraient dans la moitié des cas. En faisant prendre conscience aux enfants du rôle qu'ils peuvent jouer, on réduirait peut-être les actes d'intimidation. ▶

«Ils arrêtent pas de m'écoeurer, de me dire: "T'es gay!" ou des choses du genre. Un jour, je me suis fait voler mon agenda et ils ont écrit dessus des choses comme "Je suis gay mais je veux juste pas le dire". Mais je suis vraiment tannée et quand je vais pagner les nerfs, il y en a un qui va se retrouver dans le coma»

Que fait l'école?

On pourrait croire qu'un problème aussi important mériterait toute l'attention des enseignants et de la direction. À voir les appels à l'engagement que leur lancent les psychologues, il semble que ce ne soit pas toujours le cas. C'est aussi ce que dit Carole Quintal, une mère qui a mis sur pied le projet Ultimatum, visant à combattre l'intimidation dans les écoles québécoises. Son fils l'a subie pendant cinq ans au primaire. «Il disait au personnel de l'école qu'il se faisait crier des noms, mais on lui répondait de régler ses problèmes tout seul, dit-elle. Moi, j'essayais de l'aider à s'affirmer, je travaillais son estime de soi, mais j'ai perdu mon temps. Le problème n'était pas chez mon fils, mais chez les adultes qui l'ont vu se faire taper dessus pendant des années et qui n'ont rien fait.»

Pour Carole Quintal, la solution passe par un programme national de lutte contre l'intimidation qui mettrait en place des mesures concrètes pour décourager les agresseurs et encourager les victimes à en parler. Elle veut que l'intimidation soit considérée comme n'importe quel acte de violence et qu'on fasse subir aux intimidateurs les conséquences de leurs actes au lieu de mettre le blâme sur les victimes. «Si je me fais agresser dans la rue, je vais aller voir la police, et on ne me dira pas que j'ai un problème d'estime de soi! Pourquoi est-ce différent quand ça se passe dans une école?»

Depuis qu'elle a lancé son projet, Carole Quintal reçoit des dizaines d'appels de parents désespérés, comme Nicole Nolin, qui a dû retirer sa fille de l'école en mai parce que celle-ci menaçait de se suicider à cause des brimades dont elle était victime. «Elle s'est

fait frapper, cracher dessus, mettre de la colle dans les cheveux, raconte cette mère découragée. À l'école, on me dit qu'on ne peut rien faire de plus, que ma fille est froide et absente. Mais comment pourrait-elle être autrement quand elle se fait frapper par les autres élèves? Je ne sais plus quoi faire.»

«Chaque enfant a droit à une éducation de qualité, rappelle Carole Quintal. Or, un enfant malheureux n'apprend pas. Il n'est pas normal que, pour certains enfants, l'école tienne plus de la jungle que d'un lieu d'apprentissage.»

Mon enfant est victime d'intimidation. Que faire?

S'il n'y a pas de solution miracle, les parents sont tout de même en mesure d'aider leur enfant. Voici les principaux conseils que donnent les intervenants en violence juvénile.

On garde l'oeil ouvert. Comme notre enfant risque de ne pas en parler s'il est victime d'intimidation, il faut être attentive aux signes qui pourraient révéler un problème. Son comportement a-t-il changé? Est-il triste, déprimé, renfermé? A-t-il des marques suspectes quand il revient de l'école? Ses résultats scolaires chutent-ils de façon inexplicable? A-t-il souvent mal au ventre ou au coeur les matins d'école? A-t-il des amis?

On engage le dialogue. Si on soupçonne que notre enfant est victime d'intimidation, on peut lui dire, par exemple: «J'ai remarqué que tu as souvent mal au ventre et que tu pleures en revenant de l'école. Je m'inquiète et je me demande ce qui se passe.» S'il ne s'ouvre pas sur-le-champ, il va peut-être le faire plus tard.

On évalue la situation. Est-il souvent victime d'intimidation? Par qui? Que se passe-t-il exactement? Comment réagit-il? En a-t-il parlé à quelqu'un? Il est essentiel de ne pas banaliser ce qu'il vit, mais aussi de ne pas dramatiser sous le coup de la colère ou de l'émotion.

On dresse un plan d'action. Avec notre enfant, on identifie des solutions possibles. Elles doivent être adaptées à la situation: un cas de taxage à 16 ans ne se traite pas de la même façon que des insultes répétées ▶

«En 2^e année, les gangs commencent à se former et il faut prouver que t'es digne de rentrer dans la gang. Ça m'a pris huit mois avant de me faire quelques amies.»

par un petit de 7 ans. Il se peut que notre enfant ait peur de ses intimidateurs au point de ne pas vouloir qu'on intervienne. Dans ce cas, Louis Leroux suggère de donner un choix à l'enfant ou il fait quelque chose ou c'est nous qui agissons. «On ne peut pas simplement respecter sa demande et ne rien faire. Il ne faut pas que la situation en reste là», dit-il.

Voici quelques stratégies que les enfants peuvent employer. Elles ne fonctionnent pas toujours, mais peuvent être utiles si l'intimidation en est à ses débuts.

- » Éviter les situations d'intimidation (s'éloigner des intimidateurs, être le plus souvent possible avec des amis).
- » Demander de l'aide à d'autres jeunes.
- » Utiliser l'humour pour désamorcer l'intimidation.
- » S'efforcer de paraître sûr de soi (marcher la tête haute, regarder devant soi, se tenir droit, etc.).
- » Ignorer l'intimidateur (ne pas donner prise à ses insultes, ne pas montrer qu'on a peur).
- » Se rappeler que c'est l'autre qui a un problème. Se répéter qu'on a des forces et des qualités, et que ce que l'autre pense n'est pas important.

On l'aide à préserver son estime de soi. On lui fait des compliments, on souligne ses bons coups, ses forces, ses qualités. On l'incite à développer ses talents, par exemple en découvrant un nouveau hobby. On encourage les nouvelles amitiés. On l'inscrit à des activités de groupe qu'il aime pour qu'il rencontre des jeunes à l'extérieur de l'école, on invite des amis pour des fêtes ou des nuits à la maison.

On établit un partenariat avec l'école. On rencontre l'enseignant de notre enfant ou la direction. Que proposent-ils comme solution? Quelle est la politique de l'école face à l'intimidation? Robert Gagné, un directeur

d'école à la retraite, recommande d'agir calmement et avec discrétion. «L'enfant a fait preuve de courage en avouant à sa mère ce qu'il vit; la dernière chose à faire est de le crier dans les corridors.»

On fait un suivi. On continue à parler avec notre enfant pour savoir comment les choses évoluent. On demeure en contact avec l'école. Celle-ci doit nous tenir au courant des mesures mises en place, de leur efficacité et des ressources disponibles pour notre enfant (psychologue, travailleur social, etc.).

Quand on a tout essayé. Hélas, dans quelques cas, il semble que rien ne vienne à bout de l'intimidation. «Une fois qu'une étiquette est collée sur un enfant, c'est très difficile de l'enlever», dit Louis Leroux. L'ultime solution, c'est de changer d'école. Encore là, ce n'est pas une recette magique, car il y a un risque que le problème suive l'enfant.

Carole Quintal a accompagné quelques parents qui étaient à bout de ressources. Dans les cas où l'école ne semblait pas assez coopérative, elle a conseillé aux parents de porter plainte à la police pour non-assistance à une personne en danger. «Des parents l'ont fait après s'être battus pendant des années. Après la plainte, les choses ont bougé avant que les procédures légales aillent plus loin.» Dans tous les cas, l'important est de soutenir notre enfant et de ne jamais le laisser seul avec son problème. Il a plus que jamais besoin de nous.

Les témoignages de jeunes en exergue sont tirés du site Internet de Tel-Jeunes et de la vidéo de l'Ordre des psychologues du Québec.

DES RESSOURCES

- » **Votre enfant est-il victime d'intimidation?**, par Sarah Lawson, Les Éditions de l'Homme, 1996, 182 p., 16,95 \$.
- » **La ligne Parents:** ☎ 1-800-361-5085.
- » **Tel-Jeunes** (pour les enfants): ☎ 1-800-263-2266 ou www.teljeunes.com.
- » **Le projet Ultimatum:** <http://cf.geocities.com/amouretpaix2002/>.

« NON À L'INTIMIDATION »**Travail sur la connaissance de soi****NOM DE L'ÉLÈVE:** _____**Gr:** _____**Date:** _____

Ce travail sur la connaissance de soi a pour but te t'amener à examiner les causes qui font de toi un élève intimidateur, afin de te permettre de mieux de te comprendre et de changer tes attitudes. Réponds à chacune des questions.

*L'intimidation est un problème grave inscrit au code criminel qui peut provoquer un état prolongé de grande détresse chez ses victimes.

*Les jeunes qui en intimident d'autres se sentent souvent, à court terme, valorisés socialement, mais, à la longue, se retrouvent de plus en plus isolés, acceptés seulement par ceux qui ont le même problème.

*Ils ont tendance à devenir décrocheurs et un grand nombre d'entre eux peuvent se retrouver impliqués face à une offense criminelle.

Voici quelques caractéristiques que l'on peut rencontrer chez certains intimidateurs

- * Il a peu d'empathie pour les victimes (difficultés à se mettre dans la peau de l'autre). Indifférent face à l'autre.
- *Il valorise la violence. Il aime intimider et se croit justifié.
- *Il est impulsif, agit rapidement sans réfléchir.
- *Il a besoin de dominer et d'affirmer son pouvoir sur les autres.
- *Il a de la difficulté à se conformer aux règles.
- *Il est défiant et agressif envers les adultes.
- *Il n'analyse pas les gestes des autres en fonction de leurs intentions. Il est porté à penser que les autres agissent par provocation.
- *Il cherche à obtenir de la popularité et de l'attention.
- *Il cherche à imiter ainsi d'autres personnes qu'il aime.

Réponds aux questions suivantes en écrivant au moins une page.

1. Examine chacun des aspects énumérés ci-dessus. Quelles sont les caractéristiques qui s'appliquent à toi?

[illegible]

2. Pour chaque caractéristique que tu as identifié à la première question, présente les raisons qui, selon toi, t'ont amené à poser des actes d'intimidation. Cela peut être lié à des expériences que tu as déjà vécues, à tes relations passées ou présentes, à l'éducation que tu as reçue, à ton milieu familial.... Prends le temps d'approfondir chaque élément.

[illegible]